

# Les CAHIERS

## de *Nature Essonne*

9

*Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne*

**Les oiseaux d'eau  
des Bassins  
de Trévoix et  
du Carouge  
Années 1998 - 1999**



Les Cahiers de NaturEssonne  
N°9

MISE EN PAGE

Sophie BLONDEL

CONCEPTION/RELECTURE

Michel BITTER  
Sophie BLONDEL  
Sophie CREUSOT  
Nadine PICHON  
Martine et Yves LACHERE

COUVERTURE

Sylvie MEYER

ILLUSTRATIONS

Alexis NOUAILHAT  
Isabelle JARRY  
Sophie CREUSOT  
Thierry AURISSERGUES  
Sophie BLONDEL

Publié avec le soutien financier du



*Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit, sans une autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs.*

**ISSN 1164 - 5598**  
Première édition  
NaturEssonne - Octobre 2002

**Les CAHIERS**  
de *NaturEssonne* <sup>9</sup>

**SOMMAIRE**

**N°9 - 1999**

Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne

**LES OISEAUX DES BASSINS DE TREVOIX  
ET DU CAROUGE**

**Michel Bitter 1998 - 1999**

<b>I. INTRODUCTION</b> .....	2
<b>II. DESCRIPTION DES SITES</b> .....	4
<i>II. 1. Bassin de Trévoix</i> .....	4
<i>II. 2. Bassins du Carouge</i> .....	5
<b>III. MÉTHODOLOGIE</b> .....	8
<b>IV. LE FACTEUR CLIMATIQUE</b> .....	9
<b>V. LES COMMENTAIRES</b> .....	11
<i>V. 1. Les espèces hivernantes</i> .....	11
<i>V. 2. Les espèces de passage</i> .....	15
<i>V. 3. Les espèces estivantes</i> .....	23
<i>V. 4. Les espèces sédentaires</i> .....	27
<b>VI. SYNTHÈSE ET ANALYSE</b> .....	36
<i>VI. 1. Analyse du site de Trévoix</i> .....	37
<i>VI. 2. Analyse du site du Carouge</i> .....	37
<b>VII. CONCLUSION</b> .....	39
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	40
<b>ANNEXES</b> .....	40

## I. INTRODUCTION

Les zones humides essonniennes couvrent à peine quelques pour cent de la superficie totale de notre département. Pourtant, celui-ci se caractérise par le nombre important des rivières qui le sillonnent : ces dernières totalisent 400 kilomètres de longueur. La Seine reçoit les eaux d'affluents qui se déversent pour la plupart sur sa rive gauche. Outre l'École, les deux principaux sont l'Essonne et l'Orge. L'Essonne, qui prend naissance dans le Gâtinais français dans le département du Loiret, est issue de deux rivières, à savoir l'Œuf, qui traverse Pithiviers, et la Rimarde ; longue de 90 km, elle recouvre un bassin de 1850 km<sup>2</sup>, s'écoule lentement dans la partie sud-est du département, et son affluent le plus important est la Juine.

L'Orge, elle, prend sa source dans les Yvelines, dans une commune limitrophe de l'Essonne. Son parcours prend un axe sud-ouest/nord-est sur une cinquantaine de kilomètres. Au cours de sa traversée dans le département, elle se renforce par de nombreuses rivières : la Renarde, la Rémarde, la Salmouille et l'Yvette sont les plus importantes.

La pression démographique et le développement économique ont amené l'homme, ces dernières décennies, à occuper de plus en plus le bord de la plupart de ces rivières, effaçant leurs aspects champêtres et fragilisant la richesse des milieux naturels. Ce phénomène s'est répandu chronologiquement et géographiquement depuis le nord du département, puis s'est progressivement étendu vers son centre, et ici et là plus au sud...

Cette colonisation des espaces humides a induit les décideurs à vouloir gérer et canaliser les cours d'eau par exemple, afin d'éviter les dommages causés par les inondations devenues si redoutables pour les lieux investis à proximité de modestes cours d'eau à la pente douce... A cet effet, des bassins artificiels de retenue d'eau ont été construits sur les principaux affluents de la Seine... Tandis que d'autres zones humides, comme certains marais et étangs qui épongeaient naturellement les crues ont été aménagées pour les loisirs...

En France, les excès destructeurs de la dénaturation des paysages ont produit une salutaire réflexion, tant au plan national qu'à l'échelon local, sur les problèmes environnementaux, particulièrement sur la politique de l'eau qui y était menée jusqu'alors. L'esthétique, la pollution, et leurs impacts sur la flore et la faune liées aux milieux humides sont ainsi aujourd'hui en théorie des critères de décision pour l'aménagement de nos cours d'eau et de nos bassins : des tentatives de renaturalisation de berges dans des secteurs dégradés ont été lancées localement, des bassins artificiels ont fait l'objet d'aménagements paysagers, à base d'essences adaptées à l'eau.

Il n'empêche qu'à l'heure de la civilisation du loisir, de sombres perspectives planent sur le devenir de certains de ces endroits, dénaturés, réaménagés, puis subissant aujourd'hui à nouveau une dégradation marquée, compte tenu d'intérêts divergents quant à leur gestion...

L'autorité politique, notamment par le biais des directives européennes « oiseaux » et « habitats », de diverses lois nationales comme celle relative à la création de zones appelées « Espaces Naturels Sensibles » ou celle sur l'eau de 1992, s'est ouvertement prononcée en faveur d'une politique de préservation des faunes et flores particulièrement rares et menacées.

L'importance naturalistique que revêt les zones humides est donc bien connue. Cependant, des espèces animales inféodées à l'eau continuent leur déclin sur notre continent, ou se font rares en France, conséquence des évolutions constantes de leurs habitats. A cet égard, le département de l'Essonne, situé dans une zone fortement urbanisée et sujette à de profondes modifications quant à l'aménagement de son territoire, est concerné au premier plan par ce problème de raréfaction d'espèces : des oiseaux, tels le Blongios nain, le Busard des Roseaux et certaines fauvettes aquatiques, nicheurs localisés en Ile-de-France, n'y conservent plus qu'une population relictuelle et fragilisée, à la pérennité incertaine... Pour autant, la qualité écologique de ces milieux se doit d'être appréciée aussi au vu de ses possibilités d'accueil et d'hébergement pour des espèces migratrices ou hivernantes qui sont appelées à les fréquenter. Le succès de la protection de ces oiseaux de passage chez nous requiert bien évidemment le même souci de conservation des zones de nidification que celles des espèces nichant en Essonne, mais dépend également de l'existence de lieux propices à leur alimentation et à leur repos au cours et/ou au terme de leur voyage.

Dans ce contexte, l'objet de cette communication est le résultat obtenu sur le terrain des observations d'espèces plus ou moins inféodées à l'eau, qu'elles soient migratrices ou hivernantes, voire majoritairement sédentaires dans notre région, dont la présence a été mentionnée en deux points de notre département.

Nous avons en effet retenu comme sites d'observation deux bassins artificiels de retenue d'eau, situés dans la vallée inférieure de l'Orge : celui de Bruyères-le-Châtel appelé « Trévoix » et celui de Brétigny-sur-Orge, dénommé « Carouge », dont les devenir semblent problématiques quant à la persistance de leur qualité écologique, compte tenu des divers aménagements réalisés et projets d'aménagement et de gestion les concernant.

Cette prospection sur le terrain, concentrée dans le cours inférieur de la vallée de l'Orge, au cœur de l'Essonne, ne saurait prétendre être révélatrice de l'état des lieux dans tout le Département, ni même représentative de l'ensemble avifaunistique de la vallée de l'Orge. Mais nous semble-t-il, a-t-elle au moins le mérite d'être suffisamment exhaustive pour constituer une réévaluation acceptable des pôles d'attraction respectifs des sites de Trévoix et du Carouge.



*Bassin de Trévoix, photo  
Sophie Creusot*

## II. DESCRIPTION DES SITES

### II. 1. Bassin de Trévoix

Dans un secteur semi-rural, le bassin de Trévoix se situe administrativement sur la commune de Bruyères-le-Châtel, à l'ouest des communes d'Ollainville et d'Arpajon, ville où la Rémarde vient mêler ses eaux à celles de l'Orge. Ces deux rivières longent le bassin, la Rémarde au nord, l'Orge au sud-est.

Créé en 1980, il s'agit du plus important bassin de rétention de la vallée de l'Orge, avec ses 30 hectares de superficie et sa capacité maximale de stockage de 1,2 million de M<sup>3</sup>. De fait, la Rémarde s'y déverse partiellement en période de forte crue.

Le bassin se compose de deux parties principales : celle de l'est, qui est la plus vaste, est semi-ouverte, faiblement abritée du vent du nord par de la végétation basse ou arbustive sur ses rives nord, mais plutôt bien fournie en végétation arborée sur ses versants est, sud et ouest. Une île, bordée par une roselière, mais proche de berges fréquentées par le public, attire les anatidés, grèbes et autres rallidés lors de la période de nidification. A l'ouest se dresse la digue, fortement végétalisée, qui sépare les deux parties du bassin. La partie ouest est pour sa part plus fermée, hormis le lieu où se déversent les eaux de la Rémarde dans le bassin. Son aspect est plus sauvage, ses contours plus sinueux ; la végétation palustre y est plus fournie, touffue, et présente en quelques endroits d'intéressants fourrés et friches. Entre le nord de cette portion du bassin et la Rémarde, se dresse un long et mince ruban de roseaux. La partie sud, en lisière de bosquets et de champs constitue un habitat nettement moins caractérisé par l'eau, bien qu'elle soit traversée par un ruisseau et par l'Orge à l'extrême sud-est.

Un des attraits pour les espèces piscivores réside en sa large étendue, et en la profondeur de ses fonds - il s'agit d'une ancienne gravière mise en eau - car l'hiver, le bassin a tendance à geler moins rapidement et moins uniformément que les autres bassins voisins. Aussi constitue-t-il une zone refuge pour bon nombre d'oiseaux en cette saison.

Le plan d'eau constitue la pièce centrale d'un site qui englobe divers milieux, alternant le sec et l'humide, pâtures et cultures au nord, boisements à l'ouest comme à l'est, avec çà et là des friches buissonneuses ou des fourrés. La présence humaine se signale surtout par la proximité de la voie ferrée reliant Paris à Dourdan, au sud, et par le hameau d'Arny au nord-ouest du site ; le moulin de Trévoix, sur la Rémarde, qui a donné le nom à l'endroit, est habité. En hiver, la pratique de la chasse exercée dans les bois et champs environnants encercle le site ; compte tenu du charme indéniable qu'il exerce, l'endroit est devenu un lieu de promenade très prisé, notamment les week-end et dès les premiers jours de beau temps.

A la belle saison, les déambulations s'effectuent jusqu'au crépuscule, voire au-delà. La pratique de la pêche s'est également très nettement intensifiée sur la totalité de ses rives au cours de ces dernières années, et une quarantaine de trouées pratiquées sur ses berges contribue à rendre le bassin de moins en moins sécurisant pour l'avifaune nicheuse.

La gestion du bassin est confiée au syndicat intercommunal de la Vallée de l'Orge aval, le réempoissonnement annuel du bassin est effectué à l'instigation d'une association locale de pêche, « l'Épinoche arpajonnaise ». Bien que des espèces au statut francilien de nicheuses rares et localisées aient niché, nichent irrégulièrement ou nichent encore, le bassin ne bénéficie à ce jour d'aucune mesure de protection juridique. En revanche, certaines zones du site pourraient être classées comme zones naturelles d'intérêt faunistique et floristique à l'occasion de la nouvelle mise à jour des ZNIEFF. Signalons enfin que l'évolution du bassin est suivie par diverses associations naturalistes et de protection de la faune sauvage. Enfin, la commission « paysage » du syndicat projette d'aménager une sorte de mise en réserve de quelques secteurs favorables à la reproduction du Blongios nain, tandis que des zones dévolues à la pêche seront aménagées...



*Grève sud-est du Carouge, photo Michel Bitter*

## **II. 2. Bassins du Carouge**

Adossée à l'est au plateau s'étendant jusqu'à la vallée de la Seine et au sud par celui du Hurepoix, bornée à l'ouest par les buttes de Montlhéry et de Linas, la vallée de l'Orge s'élargit à l'ouest du confluent de la Salmouille et de l'Orge. De part et d'autre de celui-ci ont été créés les bassins du Carouge et du Petit Paris, en aval du bassin de Trévoix, à une distance de 7,5 km à vol d'oiseau. Ces bassins, mis en service en 1978, ont une capacité de stockage maximale de 600.000 M<sup>3</sup>, soit 350.000 pour le Carouge et 250.000 pour le Petit Paris, constituant le deuxième pôle de rétention des crues de la vallée. Le secteur est plus fortement urbanisé que le bassin de Trévoix, enchâssé entre les infrastructures routières (Francilienne au nord, Nationale 20 à l'ouest), la ville de Brétigny-sur-Orge à l'est, et des zones d'activités artisanales au sud. Les deux bassins du site font partie d'un ensemble d'un réseau hydrographique composé de canaux, bras d'Orge, cours d'eau et rus. Il couvre grosso modo approximativement la même superficie que celui de Trévoix, en incluant les zones boisées, bocagères, les champs cultivés et les prés humides alentours.

Le plan d'eau du Carouge est de surface moyenne, de forme ronde. Très ouvert et peu profond, il peut geler rapidement l'hiver dans sa totalité.

Ses deux îles situées au centre du bassin, zone refuge, ses nombreuses grèves caillouteuses ou terreuses, zone d'alimentation pour certaines espèces, surtout lorsqu'elles restent immergées durant les périodes de la migration, constituent les atouts majeurs de ce site pour l'accueil des oiseaux migrateurs.

Le bassin du Petit Paris, à quelques dizaines de mètres, est un plan d'eau qui s'étire entre les communes de Brétigny-sur-Orge et de Leuville-sur-Orge. Ses berges sont plus végétalisées que celles du Carouge. Des massifs de roseaux et autres herbiers agrémentent certains endroits. Le bassin est entouré par de la végétation arborée qui lui confère un aspect plus « nature ».

Comme à Trévoix, l'affluence du public, liée à sa vocation de base de loisirs, restreint à ce jour la potentialité de site de nidification du Carouge ; la pratique de la chasse, interdite sur la bassin est néanmoins intensive dans le voisinage immédiat, et continue de la date d'ouverture jusqu'à celle de sa fermeture. Ainsi, par exemple, lors de nos relevés nous avons pu assister au prélèvement d'une proie par un chien de chasse sur le chemin emprunté par le public, à des tirs en direction des bassins, et bien évidemment, à des « ouvertures » avant l'heure légale. Par ailleurs, la qualité relative des eaux pluviales qui ruissellent depuis les champs traités alentours, peut toujours, en dépit des efforts de collecte et de filtrage qui ont été effectués, risquer de concourir à la pollution du plan d'eau du Carouge : nous avons pu remarquer en effet qu'en cas de fortes précipitations subites, une partie du trop plein ne pouvant être retenu et redirigé dans les conduits appropriés s'écoulait en surmontant le mini-barrage et parcourait les derniers mètres du Blutin, rû débouchant sur une grève du bassin.

La nourriture, tant en poissons qu'en mollusques, insectes volants, animalcules et végétaux semble abondante et offre une ressource alimentaire aisément disponible en toute saison. La pratique de la pêche, en augmentation, est malgré tout freinée par une fréquentation anarchique des berges accessibles et non réservées aux pêcheurs ; ceux-ci exercent d'ailleurs plus volontiers leur loisir au plan d'eau du Petit Paris.

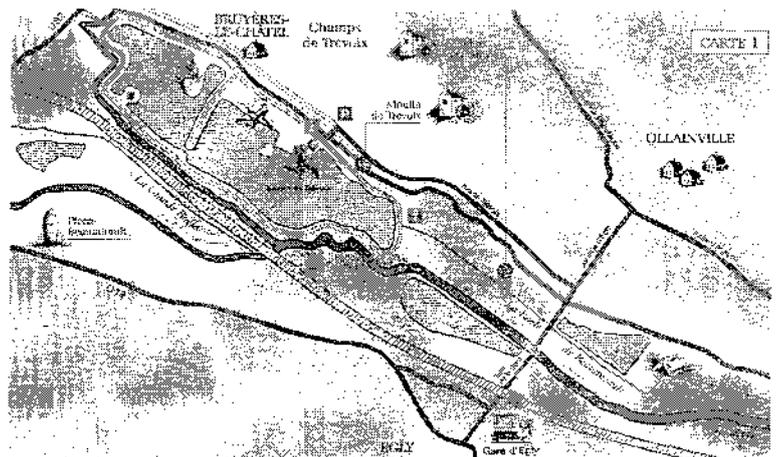
La zone subit donc globalement des perturbations et aménagements divers tout au long de l'année, et notamment à proximité de fragiles massifs de roseaux et de massettes sur des parties de berges, obérant la part des zones les plus propices à la nidification des oiseaux ; l'invasion des grèves provoque d'autre part le dérangement de ceux qui sont en recherche alimentaire sur ses bords et ses berges.

Nous indiquons volontiers ici la présence d'animaux exotiques : rats musqués, ragondins, tortues de Floride, toutes espèces que l'on retrouve aussi à Trévoix. Le programme de dératisation annuel s'y effectue par empoisonnement, des boulettes étant disposées sur les rives.

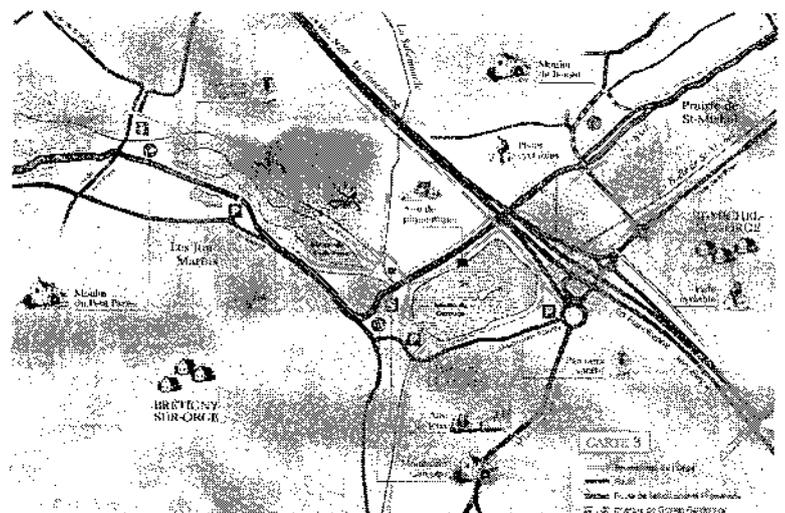
Côté faune sauvage, signalons que la belette a été vue en train de chasser sur le site, et nous avons pu constater la présence de renards et renardeaux, ainsi que celle de l'écureuil roux.

Le syndicat intercommunal gère le site comme à Trévoix, et la même association de pêche, l'Épinoche arpajonnaise est aussi partie prenante. Par ailleurs, une Z.A.C. a été créée en 1998 au nord, sur d'anciennes friches.

Nous terminerons la présentation en rappelant que les bassins du Carouge et du Petit Paris font partie d'un secteur classé au titre de la politique des Espaces Naturels Sensibles, principalement en raison de leur fragilité (pression d'urbanisation, risque de dégradations et pollutions principalement), et offrent aux citoyens un cadre de vie intéressant (paysages naturels, intérêts pédagogiques, détente, ...).



*Bassin de Trévoix, Carte extraite du guide « La promenade de l'Orge » du SIVOA*



*Bassins du Carouge et du Petit Paris, Carte extraite du guide « La promenade de l'Orge » du SIVOA*

### III. MÉTHODOLOGIE

La définition d'oiseau d'eau a été considérée ici au sens le plus large possible. En effet, en plus des familles définies comme classiquement aquatiques, telles celles des anatidés, des laridés, des sternidés, des limicoles, etc., nous avons volontairement ajouté des espèces non strictement inféodées aux milieux aquatiques, mais fréquentant divers habitats, parmi lesquels ceux comprenant des plans d'eau ou des zones humides, ainsi que des espèces visiteuses assidues de ces milieux lors de leurs migrations. Nos commentaires feront mention également des motacillidés, des hirondelles, du Martinet noir...

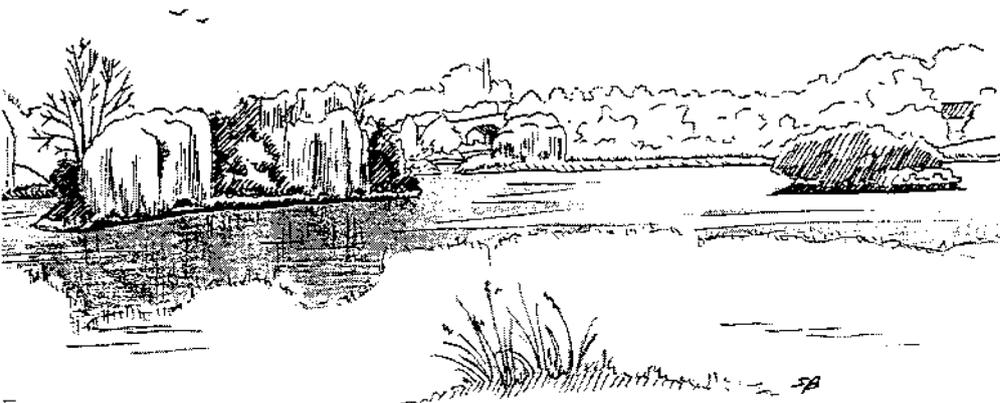
La période d'observation recouvre les années 1998 et 1999. Des données automnales de 1997 ont pu faire ponctuellement l'objet d'exploitations.

Il convient de différencier le niveau de la pression d'observation selon les deux sites : suivis surtout hebdomadaire pour Trévoix, pression d'observation cherchant à se rapprocher du quotidien au Carouge. Toutefois, ce dernier site n'a été prospecté à cette fréquence qu'à compter de la mi-mars 1998, tandis que le bassin de Trévoix est suivi régulièrement depuis l'automne 1997.

Cela donne au total 122 sorties sur le terrain à Trévoix et 403 au Carouge, soit 525 séances d'observations. Là encore, il convient de distinguer les deux sites : relevés essentiellement matinaux à Trévoix (72 %), répartition entre périodes matinale et vespérale plus équilibrée pour le Carouge (respectivement 35 et 52%).

Il convient de préciser que la durée des observations a été très variable, en fonction des saisons et du climat d'une part, de la disponibilité et de l'opportunité d'autre part. Ainsi, une session d'observation peut-elle correspondre à des observations de quelques minutes sur un unique poste d'observation, mais aussi à des prospections plus intensives s'étalant sur une demi-journée.

Les commentaires spécifiques aux espèces rencontrées ont été classés en fonction de leur statut francilien, tel que défini par le CORIF. Quelques références à des contacts effectués sur d'autres sites seront, le cas échéant, mentionnées à titre d'éléments de comparaison.



*Bassin du Carouge*

Enfin, les dénombrements d'oiseaux figurant dans les commentaires systématiques de certaines des espèces contactées correspondent au décompte exact du nombre d'individus recensés. On peut raisonnablement le considérer comme un nombre *minimum* d'oiseaux réellement présents durant la période de l'observation, compte tenu des individus non visibles dans les roselières ou sous les frondaisons basses, notamment à Trévoix. Dans certains cas, une moyenne établie à partir de données recueillies au cours d'un demi-mois nous a paru plus parlante afin de dégager les tendances lourdes et « gommer » le phénomène des oiseaux masqués ou trop mobiles. Afin d'obtenir un résultat homogène, les recensements partiels (sur une partie seulement du site) n'ont pas été pris en compte pour déterminer ces moyennes.

#### **IV. LE FACTEUR CLIMATIQUE**

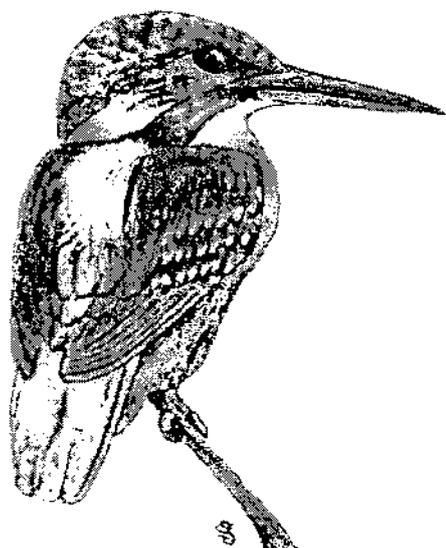
Les observations hivernales sont sujettes aux aléas des phénomènes météorologiques, qui influencent grandement la biodiversité des espèces présentes ainsi que leur effectif en cette saison. D'autre part, les oiseaux migrateurs recherchent les conditions optimales de vol favorables à leurs déplacements. Enfin, le temps et, en corollaire, l'état de la végétation (alimentation et matériau pour la construction du nid) contribuent largement au degré de motivation et taux de réussite des couples reproducteurs.

L'Essonne bénéficie d'un climat de type subocéanique, que l'on dénomme également « océanique dégradé ». Il est vrai que Longpont-sur-Orge n'est, à vol d'oiseau, situé qu'à peine plus de 160 km du pont de Tancarville... Ce climat est donc caractérisé par l'influence maritime, mais l'éloignement relatif des côtes autorise une influence - certes nuancée - continentale. Ainsi les précipitations y sont régulières tout au long de l'année, mais en plus faible quantité : sait-on que l'Essonne figure parmi les départements les plus secs de France (sauf au niveau de la fréquence) ? Au sujet de la pluviométrie, on ne dénote pas vraiment de changements fondamentaux entre les parties nord, sud, ouest et est du département. Cependant, les stations météo installées récemment par le SIVOA sur les deux sites de la zone d'étude tendraient à dénoter que les précipitations annuelles seraient plus importantes au Carouge qu'à Trévoix

Quant à l'ensoleillement, on pourrait penser que l'extrême nord, compte tenu de la proximité de la capitale et de son effet urbain contribuant à l'atténuation des brouillards, serait favorisé par rapport aux zones rurales du sud. Mais celles-ci, du fait de la géographie, bénéficie en contrepartie de plus d'éclaircies, à l'instar de l'Orléanais par rapport au bassin parisien. De fait, en l'absence d'indicateurs précis sur de longues périodes, il nous paraît a priori difficile de dégager des différences significatives. Cependant, les stations météo installées récemment par le SIVOA sur les deux sites de la zones d'étude tendraient à dénoter que les précipitations annuelles seraient plus importantes au Carouge qu'à Trévoix.

L'hiver 1998/1999 peut être considéré comme un hiver atypique, caractérisé par : la précocité de ses premiers grands froids, entrecoupés toutefois de périodes plus clémentes ; sa longueur ; sa forte pluviosité se manifestant par de fréquentes intempéries. L'hiver précédent a, certes lui aussi connu des épisodes de grands froids, mais il a été moins marqué par les précipitations. Et, si le printemps 1998 a subi une abondante pluviométrie, avril 1999 a, en plus, connu des journées singulièrement froides.

En définitive, il semble ressortir que l'hiver 1998/1999, bien que s'étant manifesté à la fois précocement et tardivement, n'ait pas été trop néfaste pour la population avienne. L'alimentation disponible restant encore certainement en grande quantité à l'automne 1998, et les oiseaux piscivores qui n'étaient pas alors trop affaiblis par la disette ont pu gagner des zones plus nourricières. Les périodes de temps doux installées entre les premier et dernier passages de froid ont certainement incité quelques estivants aux aires d'hivernage peu éloignées à revenir plus tôt, et pourquoi pas, certains oiseaux à hiverner. A contrario, les intempéries persistantes ont probablement maintenu quelques hivernants assez longtemps (une Grive litorne a été observée le 1er mai à Brétigny). Au printemps, certains migrateurs volant à des altitudes basses se sont parfois retrouvés déviés ou confrontés lors de leur survol du département à des situations de blocage. Enfin, l'on peut estimer que, faisant suite aux années particulièrement chaudes et sèches du début et milieu des années quatre-vingt-dix, les données estivales 1998 et 1999, tant en température qu'en pluviométrie, paraissent conformes aux moyennes départementales pour la saison.



En matière de reproduction d'oiseaux d'eau comme les canards, foulques et grèbes, les hivers et printemps humides, combinés à un taux de survie après l'hiver assez fort, ont provoqué, sur certains sites comme les plans d'eau du Carouge, un nombre plus important que d'habitude de tentatives de reproduction. Toutefois, cette indication doit être tempérée par le fait que le bassin de Trévoix n'a pas vu d'amélioration significative en avril-mai 1999 par rapport à la même époque en 1998, et aurait même été plutôt déserté en début de saison. Ce retard récurrent ne paraît pas devoir s'expliquer par une quelconque croissance ralentie de la végétation, au regard de l'état des lieux comparable à d'autres sites...

Si, durant ces deux années, des conditions climatiques favorables ont incité des oiseaux à nidifier en début de saison, il reste que la fraîcheur de la mi-avril a été l'une des causes majeures des pertes de pontes à cette période. En outre, les couples d'oiseaux d'eau doivent également subir des variations rapides des niveaux, les dérangements occasionnés par des conflits territoriaux avec les couples formés plus tardivement, ainsi que les perturbations des promeneurs s'attardant à proximité immédiate des nids lors de périodes plus agréables.

L'automne 1999 et le début de l'hiver 1999/2000 ne semblent pas avoir présenté de conditions durablement exceptionnelles, mais, comme partout ailleurs, les deux sites ont eu à souffrir de la tempête de Noël 1999, à laquelle est venue s'ajouter la crue noyant quelques jours la végétation riveraine dans sa totalité.

## V. LES COMMENTAIRES

### V. 1. Les espèces hivernantes

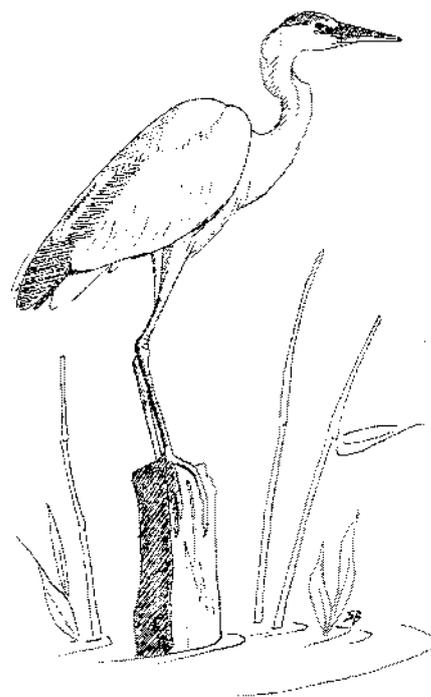
#### - Héron cendré (*Ardea cinerea*)

L'espèce se reproduit en Essonne, et il est difficile de distinguer les véritables hivernants des oiseaux essonniens qui fréquentent les deux sites, les immatures observés l'hiver pouvant être des oiseaux venus de loin. Toutefois, il est probable que les jeunes accompagnés d'adultes nicheurs notés au Carouge au printemps proviennent des colonies essonniennes, notamment celle assez proche de la vallée de l'Essonne.

L'espèce y est présente en toute saison en petit nombre, n'excédant pas la dizaine d'individus, prisant surtout le plan d'eau du Carouge, mais des oiseaux se rencontrent également dans les champs, le bassin du Petit Paris ou encore postés le long de la Boële de Leuville. A Trévoix, le nombre d'hivernants en 98/99 a été supérieur au nombre des visiteurs d'été 98, et ont été trouvés surtout en petits groupes à la lisière des prairies et de bosquets sur la pente de la vallée, moins fréquemment postés sur les berges du bassin.

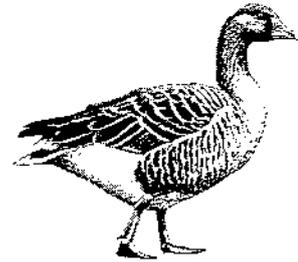
Ici aussi, l'effectif hivernal n'a vraisemblablement jamais dépassé la dizaine d'unités, tandis qu'en été, on note surtout la présence d'individus isolés.

**Remarque :** Une prospection élargie durant le printemps 2002 a permis de déceler la présence d'une petite colonie de 4 couples en bordure de la prairie de St-Michel située juste en limite nord du site du Carouge, des individus effectuant leur recherches alimentaires au Carouge. Par ailleurs, cette même saison, un couple a même niché sur la grande île du Carouge, sans parvenir au terme de la couvaison.



**- Oie cendrée (*Anser Anser*)**

Une troupe d'une dizaine d'individus, au sein de laquelle figuraient quelques spécimens de la race orientale, ont stationné le 7 juillet 1999 sur le plan d'eau du Carouge. La date de l'observation et la mixité du groupe réunissant des exemplaires des deux sous-espèces occidentale et orientale, ainsi que leur comportement assez peu farouche sont des indices présumant assez largement l'origine domestique de ces oiseaux.



**- Bernache du Canada (*Branta canadensis*)**

L'espèce a été introduite avec succès en Essonne, une reproduction à Bouville ayant notamment été constatée en 1998. C'est pourquoi les présences occasionnelles d'individus à Trévoix et au Carouge ne sauraient concerner *a priori* que des individus en semi-liberté.

**- Oulette d'Égypte (*Alopochen aegyptiacus*)**

Espèce également introduite, elle fait l'objet d'une mention datant du 4 novembre 1998 au Carouge, où un groupe de 6 individus adultes a fait une courte halte sur le plan d'eau et ses berges pendant une heure.

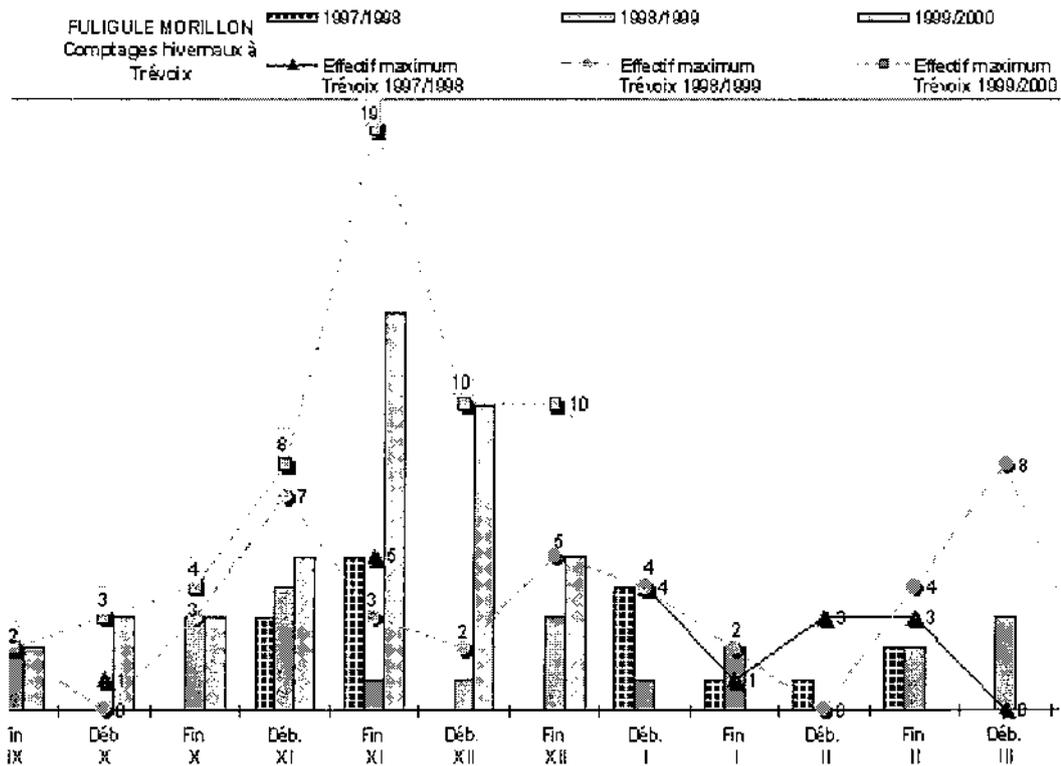
**- Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)**

L'espèce est surtout visible sur les deux sites lors de la remontée vers les sites de nidification. Elle se rencontre principalement l'hiver à la réserve ornithologique de Saclay, mais au Carouge, une femelle a séjourné du 4 décembre 1998 au 17 février 1999. Sur ce même site, a été aperçue une femelle également le 20 octobre et le 5 novembre 1999. A Trévoix, un mâle a fait l'objet d'une unique observation durant l'hiver 1998/1999 (le 11 janvier 1999).

Le dernier passage printanier s'est déroulé essentiellement durant le mois de mars, mais au printemps 1998, un groupe de 3 individus (mâles et femelle) s'étaient attardés dans un pré inondé au Carouge vers la mi-avril. Comme au Carouge, l'automne 1999 a donné son unique observation automnale durant la période considérée, soit le passage d'un groupe d'oiseaux constitué d'un mâle et de sept femelles.

**- Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)**

L'espèce hiverne essentiellement dans la partie Est du département, près de la Seine. Plus à l'ouest, son apparition régulière chaque année semble plus limitée en nombre : il n'a pas été noté au Carouge durant l'hiver 98/99, mais uniquement en juin, juillet et novembre 1999. Peut-être son absence s'explique t-elle par la faible profondeur du bassin du Carouge, et son apparition estivale en 1999 par les niveaux d'eau franchement élevés à cette période. En revanche, à Trévoix, sa présence a été relevée fréquemment durant les trois derniers hivers, et, quelques individus mâles ont effectué des apparitions printanières en 1998 (mai et juin), tandis qu'un mâle y a stationné de juin à octobre l'année suivante.



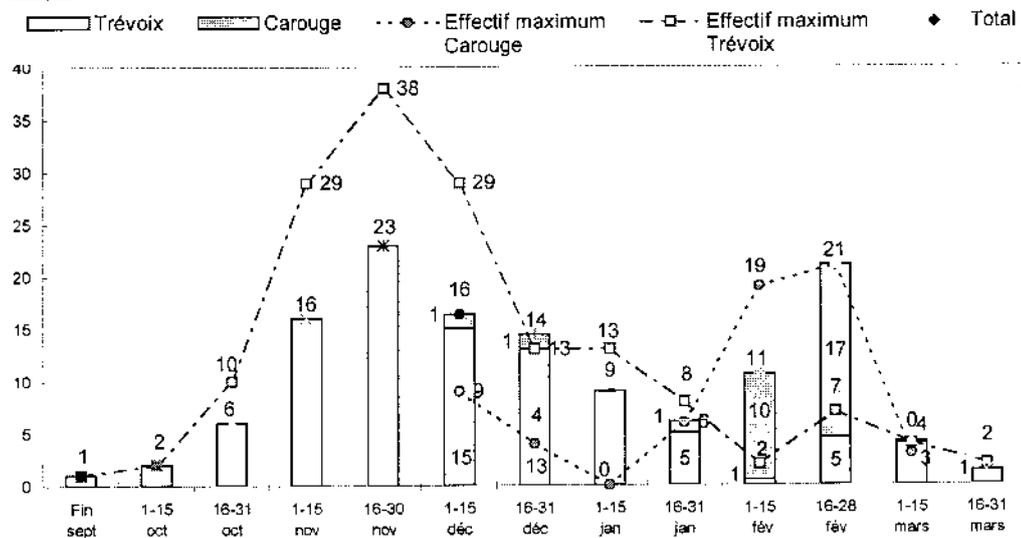
**- Fuligule milouin (*Aythya ferina*)**

L'espèce est présente sur les deux sites en hiver, mais séjourne à Trévoix durant une période plus longue et avec un effectif moyen plus important. Il s'agit de l'espèce de la famille des Anatidés la plus fréquente et au plus fort effectif hivernal, après, bien entendu, celui du Canard colvert.

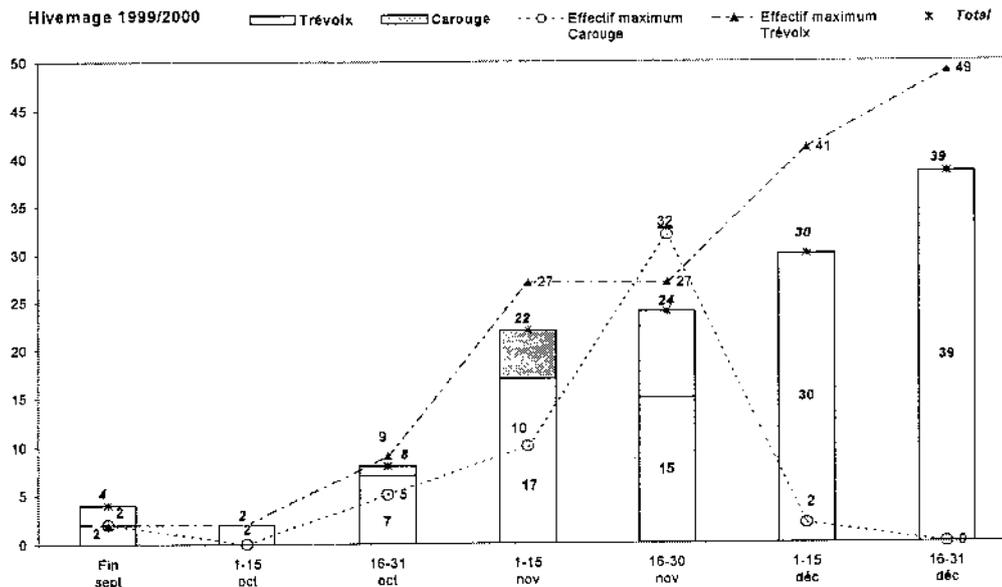
En 1998 et 1999, les deux bassins ont été également des étapes migratoires.

Hors périodes hivernales et migratoires, il a été constaté également la présence de 2 mâles en éclipse venus estiver sur le plan d'eau du Carouge fin juillet et début août 1999 et peut-être sont-ce les mêmes qui y sont revenus dès la fin septembre.

Fuligule milouin : effectif moyen et nombre maximum par quinzaine - Hiver 98/99 -

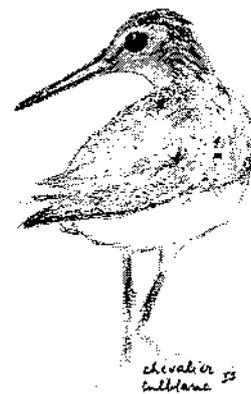


Hivernage 1999/2000



**- Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*)**

Certains individus ont été vus dans les marais de la basse vallée de l'Essonne en juillet 1999. Les hivernants de cette espèce semblent arriver en Essonne fin septembre et en octobre. Durant l'hiver, seulement 2 mentions ont été faites en février (1998 et 1999) à Trévoix de bandes d'oiseaux posés ou en vol, limitées à la quinzaine d'individus, mais des bandes ont survolé longuement le bassin et alentour le 11 novembre 1999 (minimum de 255 oiseaux). Pas d'observations sur le site du Carouge, mais des oiseaux ont été contactés, soit en vol au-dessus des villes proches, soit posés sur des pelouses rases de leurs zones industrielles.



**- Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*)**

Trois mentions au Carouge, celle d'un oiseau noté les 1er et 2 avril 1999, celle d'un individu présent du 12 au 15 avril 1999, et la dernière concernant aussi un individu observé le 13 novembre 1999 au Carouge.

**V. 2. Les espèces de passage**

**- Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo* de la race continentale *sinensis*)**

L'espèce est visible en toute saison à la réserve ornithologique de Saclay et dans la basse vallée de l'Essonne, ainsi que sur les deux sites, certes en nombre et en fréquence plus restreints dès le printemps et jusqu'à la fin de l'été.

Dès fin septembre, des oiseaux nordiques et orientaux arrivent dans notre département via les principaux cours d'eau (Seine surtout, Essonne, Orge, Yvette,...)

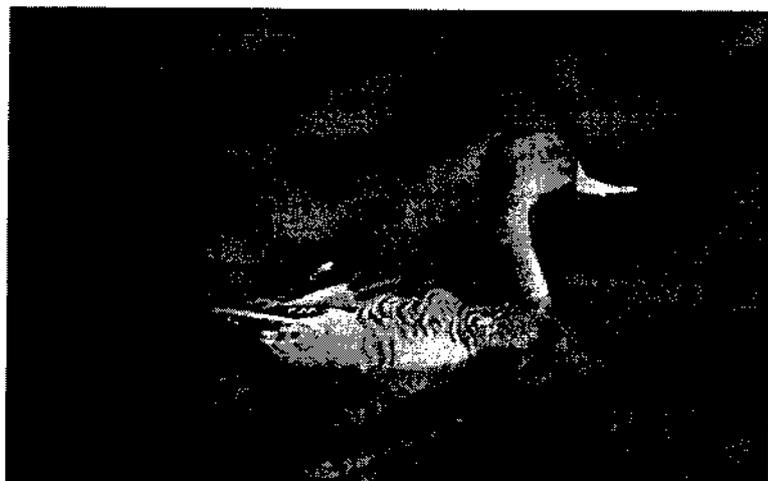
En 1998, les premières véritables bandes migratrices ont dû passer par la vallée de l'Orge dans la première décade du mois d'octobre (ex : formation de 55 individus survolant le plan d'eau du Carouge le 9 octobre), tandis que les principaux passages de retour se sont étalés essentiellement courant février (ex 58 oiseaux en vol au-dessus de Trévoix le 13 février).



*Fuligules morillons mâle et femelle en premier plan,  
photo Sophie Creusot*



*Tadorne de Belon,  
photo Thierry Aurissegues*



*Canard pilet,  
photo Thierry Aurissegues*

En hiver, il convient de distinguer jusqu'à aujourd'hui les fonctionnalités du site du Carouge de celui de Trévoix : en effet, Carouge constitue une zone de pêche pour une population hivernante, dont l'effectif journalier moyen oscille entre quelques unités jusqu'à la vingtaine d'individus ; Trévoix, pas encore, car aucun oiseau n'y a été vu stationner lors de nos visites hivernales 1997/1998, 1998/1999 et 1999/2000.

L'effectif hivernal du Carouge fluctue en fonction des heures du jour et des conditions météorologiques, et, sauf circonstances atmosphériques particulières, n'est pas un lieu de dortoir. En revanche, les arbres de la grande île ont permis à une soixantaine d'oiseaux de se reposer la nuit du 11 novembre 1998 (brouillard), cette même île devenant également un asile temporaire pour 45 oiseaux « hébergés » lors d'un épisode neigeux le 4 décembre.

Lors de l'hiver 1998/1999, les premiers adultes en mue ou en plumage nuptial sont apparus le 9 janvier 1999. La présence quasi quotidienne durera jusqu'à la fin du mois de mars 1999. Au-delà, il semble que seuls quelques individus - surtout des immatures à l'origine probablement francilienne - s'aventurent ou stationnent au Carouge et à Trévoix au printemps et durant l'été.

**Remarque :** Depuis l'hiver 2000/2001, un dortoir hivernal s'est établi sur la grande île du Carouge, le baguage coloré porté par certains individus montrant l'origine danoise de certains de ces oiseaux. Parallèlement, Trévoix n'a rempli la fonction de zone d'alimentation qu'après la période de l'étude, et à ce jour, avec un effectif d'oiseaux stationnant très inférieur à celui du Carouge en 1998-99.

### **- Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)**

Deux oiseaux adultes se sont arrêtés sur un pré humide en lisière de secteur bocager à l'ouest du bassin du Petit Paris le 16 avril 1999, après y avoir sans doute passé la nuit, suite aux fortes précipitations de la veille (pluies, averses de grêle).

Le passage de l'espèce par le val d'Orge n'est d'ailleurs pas si exceptionnel, puisqu'un individu a déjà été noté à Villiers-sur-Orge en 1993.

### **- Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*)**

La première semaine du mois de décembre semble propice à l'observation de cette espèce à Trévoix, deux individus y ayant effectué un bref arrêt le 5 décembre 1998 et une femelle y ayant stationné le 6 décembre 1999. Une troisième et dernière mention concerne, elle, la migration de retour sur les sites de nidification et porte sur le passage de deux femelles le 15 mars 1999.

### **- Canard mandarin (*Aix galericulata*)**

Une unique mention à propos de cette espèce introduite qui se reproduit maintenant librement dans certaines parties d'Europe, et considéré comme migratrice en Ile-de-France, à propos d'un mâle en sortie d'éclipse qui a stationné au Carouge un seul jour, le 4 octobre 1999.

### **- Canard siffleur (*Anas penelope*)**

Lors de nos observations printanières 1998, tant au Carouge qu'à Trévoix, aucun oiseau ne fut remarqué. Tel n'a pas été le cas à la fin de l'hiver 1998/1999, car un mâle séjourna au Carouge du 3 au 21 mars ; à Trévoix, il a été observé une présence de 15 oiseaux (mâles et femelles) le 13 mars, et encore un groupe composé de 2 mâles et de 5 femelles le 21 mars. Par ailleurs, une femelle était notée dès le 7 février au bassin de retenue de Saulx-les-Chartreux.

Quant à la migration d'automne, il nous a été permis de constater que le site de Trévoix a accueilli un mâle en plumage d'éclipse lors du passage d'automne le 18 octobre 1998, et celui du Carouge une femelle ou bien un immature le 13 octobre de l'année suivante. Par ailleurs, en dehors de la période considérée, la présence d'individus stationnant quelques jours à Trévoix a été constatée lors de l'hiver 1999/2000.

### **- Canard chipeau (*Anas strepera*)**

Deux mentions seulement pour cette espèce, toutes les deux concernant le site de Trévoix, la première relative à un mâle présent à Trévoix durant nos visites du 26 et 30 mars 1999, et la seconde à celle d'une femelle notée le 14 novembre 1999. Une donnée hivernale du tout début janvier 2000, concernant également une femelle présente à Trévoix, peut être attribuée aux bouleversements météorologiques et écologiques de la semaine qui a précédé.

### **- Canard pilet (*Anas acuta*)**

Des oiseaux se sont arrêtés lors de leurs passages printaniers en mars 1998 au plan d'eau de Saulx-les-Chartreux et du Carouge, où une petite formation de 6 à 8 individus a stationné du 21 au 29 mars. En revanche, en 1999, n'a été relevé sur ce dernier site que la présence d'une femelle, vue du 16 au 26 février 1999. Idem au bassin de Saulx, où une femelle - peut-être la même - a été notée à 3 reprises du 22 mars au 24 avril.

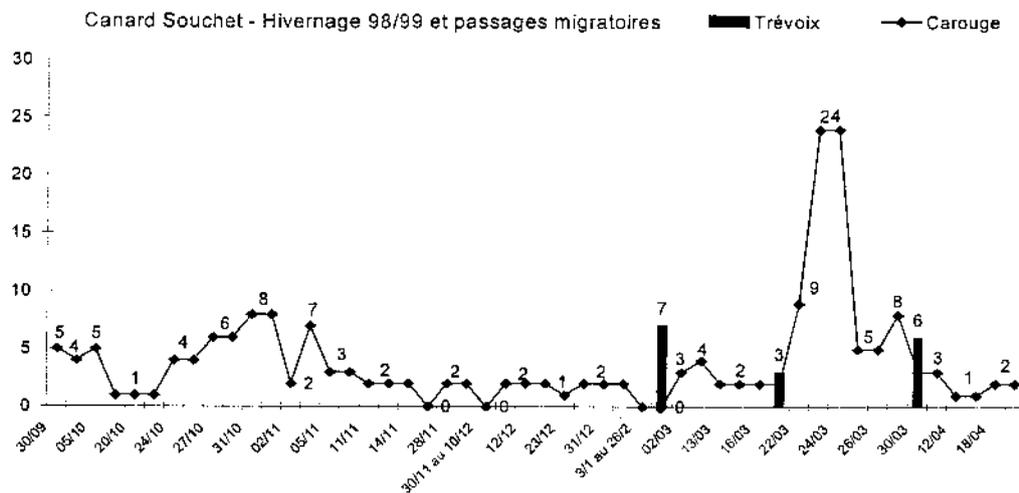
### **- Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)**

Un couple a été observé en migration à Trévoix le 11 avril 1998. Cette même année, une femelle ou bien un immature a stationné au Carouge du 21 mai au 1er juin. Enfin, une femelle a encore été vue à Trévoix le 17 juillet 1998. En 1999, seules deux représentantes féminines de cette espèce se sont montrées à Trévoix le 22 mai.

### - Canard souchet (*Anas clypeata*)

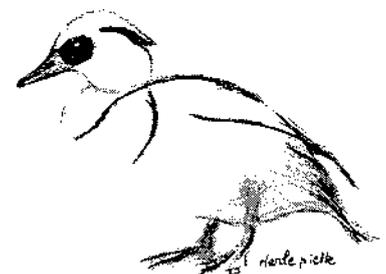
Il semble bien qu'une partie des oiseaux de passage reste hiverner en Essonne, notamment à la réserve ornithologique de Saclay (45 individus aperçus le 13 janvier 1999), mais aussi ponctuellement au Carouge (où deux femelles sont restées présentes de début novembre 1998 à début janvier 1999) et à Trévoix (présences d'une ou deux femelles à compter de la mi-octobre 1999). Pour leur part, les dates des passages les plus importants ont été au Carouge. En automne : début octobre (1998), fin septembre-début octobre (1999), fin octobre (1998) ; remontée de printemps : fin mars (1998 et 1999). Pour Trévoix, aucune donnée en automne 1998 et 1999 ne semble concerner des oiseaux de passage.

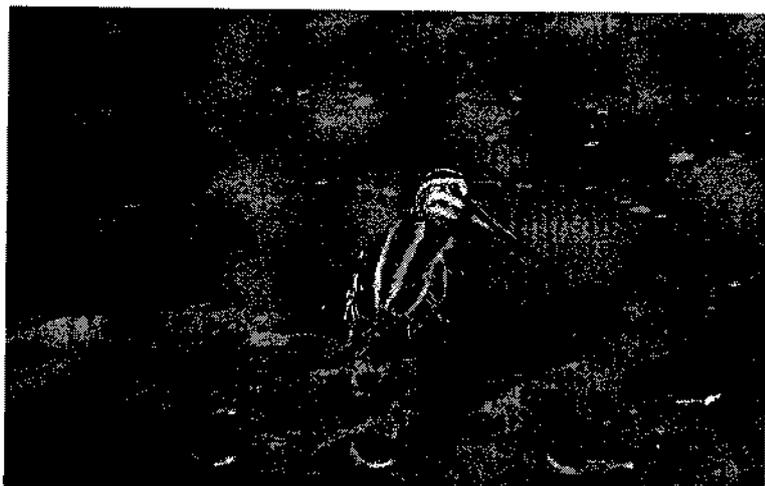
La migration printanière s'y est étalée de fin février à fin mars en 1999 et de fin mars à début avril en 1998. Par ailleurs, des contacts de couples, d'individus isolés ou bien de groupes mixtes en période de reproduction et lors de la dispersion post nuptiale ont également été relevés entre les mois de mai à août sur les deux sites.



### - Harle piette (*Mergus albellus*)

L'espèce hiverne traditionnellement en Europe du nord, notamment aux Pays-Bas et en mer Baltique, les femelles plus au sud que les mâles. Aussi n'est-elle visible en France que lors de périodes de grands froids dans ces régions qui provoquent une fuite vers des eaux plus méridionales. L'espèce n'a pas été vue au Carouge, mais à Trévoix, deux dates d'observation d'une femelle sont à remarquer : 31 janvier et 30 novembre 1998. La présence d'une femelle à la réserve ornithologique de Saclay les 30 novembre et 7 décembre 1997 est également à signaler.





*Bécassine des marais,  
photo Thierry Aurissergues*



*Chevalier gambette,  
photo Thierry Aurissergues*



*Blongios nain femelle,  
photo Sophie Creusot*

**- Harle bièvre (*Mergus merganser*)**

La présence de 2 femelles à Trévoix en janvier et février 1998, ainsi que le stationnement au Carouge d'une femelle du 27 novembre 1998 au 3 janvier 1999 sont à imputer aux vagues de froid qui se sont produits en Europe du Nord et continentale, aire d'hivernage principale de l'espèce.

**- Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)**

Un oiseau a choisi comme zone de pêche les bassins du Carouge et du Petit Paris lors de la migration automnale de 1999, et ce, au moins à compter du 29 septembre et jusqu'au 3 octobre.

**- Bécasseau variable (*Calidris alpina*)**

Une seule mention d'un individu immature vraisemblablement égaré, présent au Carouge le 16 octobre 1998.

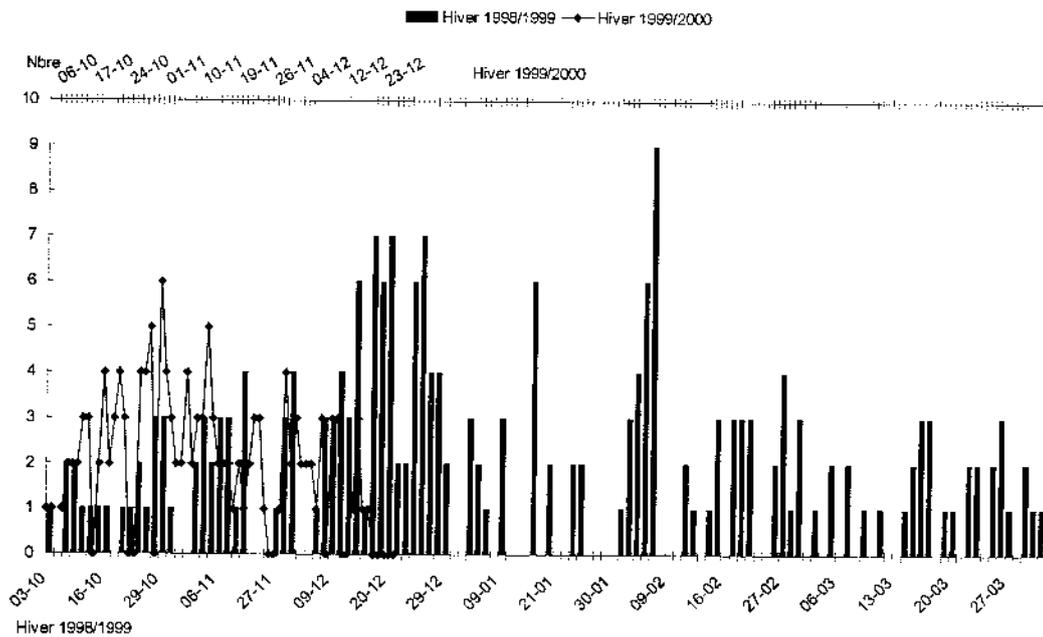
**- Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)**

L'espèce a été présente sur le plan d'eau du Carouge du 3 octobre 1998 au 31 mars 1999, soit 6 mois. L'effectif moyen quotidien durant cette période s'établit à 3 unités, en comprenant les périodes de froid qui ont vidé le plan d'eau. Toutefois, il existe bien un afflux en certaines périodes, des pics ayant été notés dans la seconde quinzaine de décembre 1998 et au tout début du mois de février 1999.

A l'analyse, il semble qu'au moins 2 oiseaux aient pu hiverner durant toute la mauvaise saison. La présence au plan d'eau du Carouge paraît récurrente, puisque à la Toussaint 1997, quatre oiseaux étaient également notés, et que la Bécassine y a été signalée à chaque prospection d'octobre 1999 et jusqu'au 21 décembre. Par la suite, l'inondation des berges du bassin du Carouge après Noël n'a pas permis de la recontacter.



**Bécassine des marais - passages migratoires et hivernages au Carouge**



**- Chevalier gambette (*Tringa totanus*)**

Des individus adultes ont été observés au Carouge en 1998 et 1999 lors des migrations printanières, toujours au mois de mai : 1 oiseau le 5 mai 1998, 2 ou 3 le lendemain ; 1 oiseau les 15 et 17 mai 1999.

**- Chevalier aboyeur (*Tringa nebularia*)**

Un mâle en plumage nuptial s'est signalé sur le plan d'eau du Carouge le 3 juin 1999.

**- Chevalier sylvain (*Tringa glareola*)**

Un oiseau a pu être observé sur une prairie pâturée par des chevaux jouxtant le domaine public à l'ouest de la Boële de Leuille sur le site du Carouge le 24 avril 1999.

**- Guifette moustac (*Chlidonias hybridus*)**

Un seul contact concernant un groupe de 4 oiseaux chassant au-dessus des eaux du plan d'eau du Carouge le 18 mai 1998.

**- Guifette noire (*Chlidonias niger*)**

En 1998, l'espèce a fait l'objet d'un unique contact, un oiseau en plumage hivernal de passage au Carouge le 18 juillet. En 1999, elle y a été observée à trois reprises, dont deux lors de sa migration de retour les 8 et 13 mai et une lors de sa migration d'automne, le 23 septembre : il s'agissait à chaque fois de deux oiseaux ensemble. L'espèce apparaît comme régulière en Essonne au cours du mois de mai, puisqu'elle fût également observée en marais de l'Essonne et à la réserve ornithologique de Saclay durant ce mois en 1998.

**- Guifette leucoptère (*Chlidonias leucopterus*)**

A noter l'escale temporaire d'un représentant de cette splendide espèce au-dessus du Carouge le 6 mai 1998, consécutif à la présence de cumulo-nimbus menaçants et portés par un fort vent de sud-ouest.

**- Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*)**

Un oiseau a été observé en recherche alimentaire sur une grève du Carouge le 23 mars 1999. Cette situation s'est reproduite le 19 décembre 1999, l'oiseau considéré ayant probablement stationné au Carouge quelques jours. D'autres passages plus conséquents en quantité ont été remarqués en Essonne durant l'hiver 98/99.

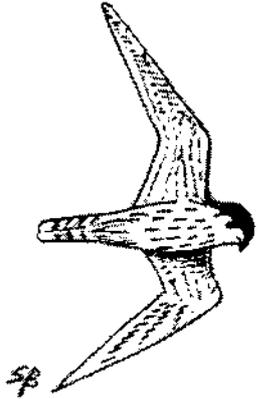
**V. 3. Les espèces estivantes**

**- Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)**

Le statut de cette espèce, l'une des plus menacées en Europe en raison de la dégradation de ses habitats tant estivaux qu'hivernaux, manque de précision sur le plan national du fait de l'inexistence d'un recensement régulier à cette échelon. L'estimation la plus récente indique un nombre compris entre 242 et 300 couples nicheurs pendant la période 1995-1997. D'autre part, la biologie de reproduction de cette espèce semble aussi mal connue que son aire actuelle de répartition. **Remarque :** *A l'heure où nous mettons le Cahier sous presse, les données les plus récentes indiquent pour l'année 1999 des chiffres de 171 indices de reproduction certains ou probables et de 231 possibles.*

A ce jour, notre département serait le département francilien recelant la population la plus importante de la région, cantonnée dans ses vallées marécageuses. Depuis 1997, NaturEssonne l'étudie et participe au groupe d'études sur le Blongios nain (GEBN), et tente ainsi de contribuer à sa préservation. L'espèce aurait été nicheuse régulière dans le passé à Trévoix. En 1998, dans le cadre de cette étude, n'a été rencontré qu'un mâle chanteur, nicheur possible, du 4 au 9 juin ; pas de données en 1999, mais des indices de nidification auraient été décelés.

Cette même année, un participant à cette étude a pu aussi constater la présence d'un mâle chanteur et paradant au site du Carouge du 29 juin au 3 juillet. L'intrusion du public dans les roselières ou dans leurs abords immédiats est probablement la cause principale de l'abandon voire l'échec de ces deux tentatives de nidification sur ces sites, qui possèdent pourtant des habitats potentiellement favorables.



#### **- Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)**

Deux contacts au Carouge, le premier relatif à un oiseau en chasse vraisemblablement en migration le 20 août 1998, le second se rapportant également à un unique oiseau, en chasse au-dessus du champ à l'ouest de l'Orge et du plan d'eau du Carouge le 20 juin 1999.

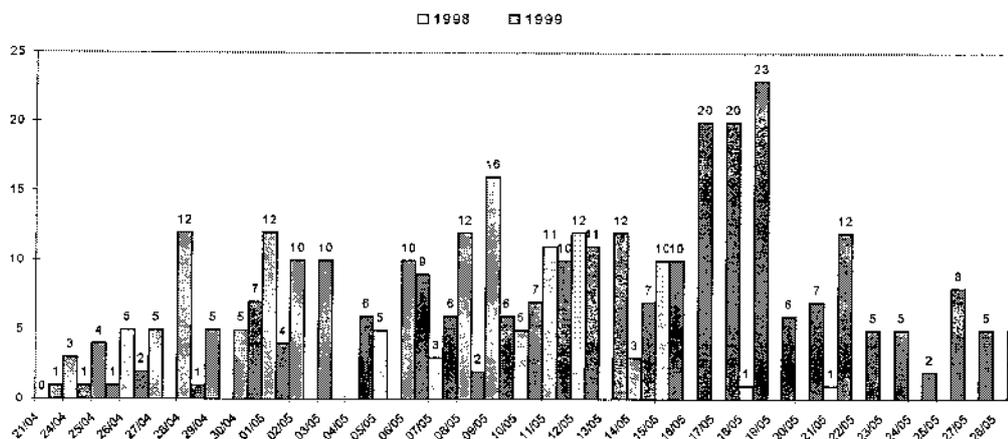
#### **- Petit gravelot (*Charadrius dubius*)**

6 contacts pour cette espèce au Carouge, 4 en 1998 et 2 en 1999. Sa présence est essentiellement notée en mai, même si des observations ont été faites fin mars et fin avril 1998. Une seule concerne sa migration automnale, relative à la présence d'un individu le 3 octobre 1998.

#### **- Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)**

Lors de ses passages migratoires sur le territoire essonnien, l'espèce est trouvée communément sur les étendues d'eau de tous types et en tous lieux : bassins artificiels ou marais, sites urbains ou ruraux,... Aussi n'est-il pas étonnant de constater la présence de l'espèce sur les deux sites de Trévoix et surtout du Carouge, lors du passage printanier qui se déroule régulièrement entre fin avril et fin mai. Il semble que le passage en 1999 ait été prolongé de quelques jours par rapport à celui de 1998, ceci étant également constaté sur d'autres sites. La migration de départ semble plus diffuse, des individus stationnant plus ou moins longtemps de fin juillet jusqu'à la mi-octobre sur ces deux sites.

Chevalier guignette - Effectif minimum noté au Carouge lors du passage printanier -



### - Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)

L'espèce est nicheuse en Essonne dans les marais de la basse vallée de la rivière du même nom, mais des individus fréquentent également relativement couramment la réserve ornithologique de Saclay. Quatre contacts effectués au Carouge, un seul en 1998, relatif au passage d'un individu en chasse au-dessus du plan d'eau le 4 avril, mais 3 en 1999, concernant des petits groupes de 2, 3 et 4 oiseaux respectivement les 26 juin, 20 mai et 10 juin. L'espèce a été également vue au repos et en chasse à Trévoix à quatre reprises, 1 en 1998 (juillet) et 3 en 1999 (1 en mai, 1 en juin et la dernière en juillet).

**Remarque :** À signaler que postérieurement à la période d'étude, un couple a nidifié en mai 2001 sur l'un des îlots de ce bassin. Cet îlot étant devenue une zone de repos pour une famille de cygne, la couvaison a dû être interrompue une semaine après la ponte.

### - Martinet noir (*Apus apus*)

Les dates de première arrivée au Carouge ont été le 24 avril pour 1998, et le 23 avril pour 1999. A la mi-juillet, le nombre d'oiseaux commence à diminuer fortement, ce qui autorise un comptage exhaustif des individus restant ou de passage. A la fin du mois d'août 1998, la population quotidiennement notée était constituée de 3 à 4 individus. Les deux derniers individus présents au Carouge ont été vus le 7 septembre 1998. En 1999, les dernières apparitions remontent au 28 août.

### - Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)

Arrivant à peine plus tard que les Hirondelles rustiques, les premières bandes sont surtout présentes sur les deux sites en avril et mai, très visibles et plus nombreuses en cas d'intempéries et de rafraîchissement de la température. Les oiseaux les plus précoces se glissent parmi les bandes d'Hirondelles rustiques, aussi, la date d'arrivée pour l'année 1999 semble-t-elle être le 26 mars pour Carouge et Trévoix. Ces sites ont servi de zone de chasse également lors de leurs départs, surtout fin août et début septembre 1998 et 1999.

**- Hirondelle rustique (*Hirundo rustica*)**

D'une manière générale, les premières hirondelles n'annoncent pas le printemps, mais bien au contraire, leurs apparitions sont souvent conditionnées par le passage de perturbations atmosphériques qui les contraignent à interrompre momentanément leurs migrations. Compte tenu des intempéries de la fin mars 1999, il n'est donc pas étonnant d'avoir observé cette année-là la présence des premiers éclaireurs dès le 20 mars au Carouge et le lendemain à Trévoix, soit une semaine plus tôt par rapport à 1998 (28 mars), où le temps avait été beau et chaud lors de la dernière décade du mois de mars.

Les premières bandes constituées, elles, sont passées vers le 25 mars en 1999, et en tout début d'avril en 1998. Lors de la migration d'automne 1998, les derniers oiseaux ont été notés autour de la mi-octobre (11 octobre à Trévoix, 17 octobre au Carouge). En 1999, les dates sont à peu près similaires (19 octobre au Carouge, 2 octobre à Trévoix)

**- Hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*)**

Comme pour les Hirondelles de rivage, les premières arrivées figurent au sein de bandes d'Hirondelles rustiques, et ont été notées au Carouge dès le 3 avril en 1999, contre le 10 avril pour l'année 1998. Il semble que l'espèce soit passée au-dessus des deux bassins avec un effectif moindre en 1999 par rapport à 1998, à moins que les passages ne se soient étalés plus largement, ou, carrément passés inaperçus. Au départ, les passages les plus tardifs ont été observés un peu avant la mi-octobre (10-11-12 octobre 1998), voire à la fin du mois (1 individu noté le 25 octobre 1999).

**- Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)**

L'espèce de la sous-race nominale est présente sur les deux sites, où quelques couples se reproduisent dans les champs environnant les bassins. Des oiseaux de passage s'arrêtent très volontiers au Carouge (ex : 28 individus en recherche alimentaire le 12 avril 1999, 21 le 1er mai 1998,...). L'espèce paraît devoir arriver régulièrement dans la partie centrale du département début avril, et les derniers individus aperçus en 1998 l'ont été dans la première quinzaine de septembre (2 oiseaux le 13 septembre dans une zone industrielle à Saint-Michel-sur-Orge, distant du Carouge de quelques hectomètres) ; en 1999 la date la plus tardive remonte au 21 septembre sur le site du Carouge.

**- Locustelle tachetée (*Locustella naevia*)**

L'espèce est présente à Trévoix comme au Carouge, avec au moins un couple reproducteur pour chacun des deux sites en 1998 et 1999, mais sans doute deux voire trois à Trévoix ; de fait, l'arrivée progressive dès la mi-avril à Trévoix et une semaine plus tard au Carouge concerne également des oiseaux en migration effectuant une halte de quelques jours dans les champs, landes et friches sèches ; les reproducteurs sembleraient eux s'installer de préférence vers des friches herbacées et buissonneuses à proximité de l'eau. Au printemps 1999, 2 mâles chanteurs se sont maintenus courant mai et 1 seul en juin, près du bassin du Petit Paris, sur le site du Carouge. En 1998, comme en 1999, les dernières stridulations qui se sont fait entendre datent de l'extrême fin juillet sur les deux sites.

**- Locustelle lusciniôïde (*Locustella luscinioides*)**

Un unique contact auditif de cette espèce peu commune en Ile-de-France le 2 mai 1999 à Trévoix doit concerner un oiseau de passage.

**- Phragmite des joncs (*Acrocephalus schoenobaenus*)**

Le bassin de Trévoix constitue l'un des bastions essonniers de l'espèce, avec près d'une quinzaine de mâles chanteurs entendus au cours du mois d'avril et de mai 1999, le nombre de couples et de chanteurs notés début juin totalisant pour sa part un effectif minimum d'une douzaine de couples nicheurs probables. Elle semble profiter du piétinement des roseaux, et coloniser les buissons qui s'étendent sur les ¾ du pourtour du bassin, ainsi que les friches buissonneuses longeant certaines parties des rives de la Rémarde. En revanche, l'apparition d'individus au Carouge et plus en aval de l'Orge reste occasionnelle et concerne des oiseaux de passage ou en dispersion post nuptiale.

**- Rousserolle verderolle (*Acrocephalus palustris*)**

Des individus chanteurs ont été notés sur les deux sites courant juin et juillet 1998, ainsi que dès la mi-mai et également en juin et début juillet pour l'année 1999. Cette présence confirme celle déjà signalée dans cette partie du département en 1992, (cf. Les Cahiers de NaturEssonne n° 8, « L'avifaune nicheuse en Essonne »), mais aucun indice de reproduction n'y a été retrouvé. Au Carouge, où elle est nicheuse probable, sa présence a été également constatée à partir de la Pentecôte en 1999.

**- Rousserolle effarvate (*Acrocephalus scirpaceus*)**

L'espèce se reproduit communément dans les massifs de roseaux fragilisés des deux sites, aussi son maintien au niveau d'aujourd'hui reste problématique, même si elle ne semble pas menacée actuellement. Elle semble arriver courant avril à Trévoix, plus tardivement au Carouge (1er mai).

**V. 4. Les espèces sédentaires**

**- Grèbe castagneux (*Tachybaptus ruficollis*)**

L'espèce a probablement niché sur le site du Carouge au printemps 1999 (nid non trouvé mais la présence relevée de façon quasi permanente d'un adulte à la fin du mois d'avril et courant mai, ainsi que la présence au plan du Carouge d'un adulte ou deux, à laquelle s'ajoute celle de deux immatures à partir de début juin et jusqu'à la fin de la période de l'étude, laissent présumer qu'un couple aurait nidifié sinon sur le site, au moins dans l'entourage immédiat). Autrement, son contact a été plutôt occasionnel, sa fréquentation du site étant notée toujours en faible effectif (compris entre 1 à 4).

Le Grèbe castagneux se reproduit régulièrement sur le bassin de Trévoix (au moins 1 couple avec 3 petits début juin 98, au moins deux couples nicheurs certains en 1999). L'effectif se renforce dès fin juillet et jusqu'au milieu de l'automne, d'une part grâce aux nouveaux nés, d'autre part par l'apport d'une population qui viennent s'y rassembler (ex : en 1998, 9 ind. le 25 juillet, 6 le 12 septembre, 12 le 3 octobre, encore 8 le 3 novembre)... En hiver, sa présence est régulière, mais en importance moindre (de 0 à 4 individus notés), et, comme la population des Grèbes huppés, elle reste conditionnée par celle du gel partiel ou total du plan d'eau.



### - Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)

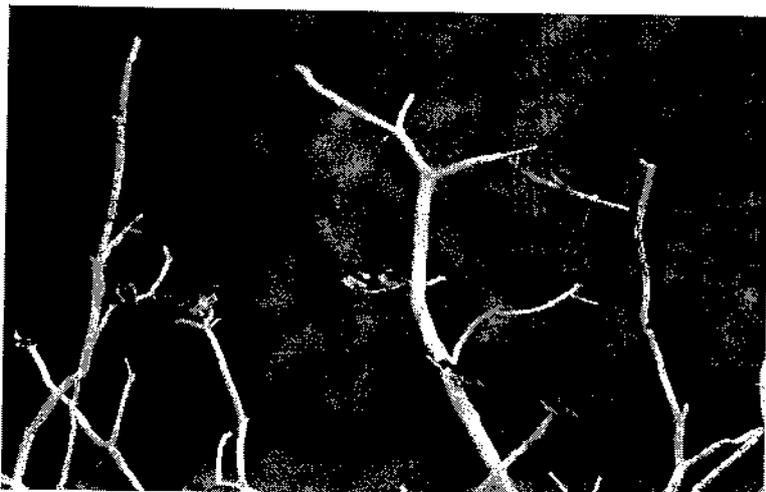
L'espèce est présente en toutes saisons au Carouge et à Trévoix. Les tentatives de reproduction ont fait l'objet d'une étude dont le détail est mentionné en annexe. Il semble que les taux de réussite s'établissent à 50 % au Carouge (en 1998 et 1999) et guère mieux à Trévoix (4 sur 7 tentatives recensées). La montée rapide des eaux et les perturbations humaines paraissent être les deux causes principales d'échec, avant la prédation. Ainsi, avons-nous été le témoin direct d'un échec, provoqué indirectement par des activités nautiques « sauvages » sur le plan d'eau, ce en dépit des recommandations personnelles de l'observateur et celles stipulées aux entrées du site, le bruyant canotage effarouchant l'oiseau couveur et facilitant d'autant la prédation de la Pie...

Nonobstant, la capacité de charge du plan d'eau du Carouge en matière de reproduction semble être en deçà de 5 couples, la promiscuité des sites de nidification qui engendre des querelles de territoire, amène certains couples à établir leur nid trop près des berges... et à les abandonner dès que l'affluence humaine augmente (congés de Pâques, 1er mai, etc.) Un nombre de 3 couples sur le plan d'eau du Carouge, avec un étalement des nidifications d'avril à juin, et un ou deux couples nicheurs au Petit Paris, semblerait pouvoir produire un succès optimal. Le site de Trévoix ne paraît guère mieux loti, avec un nombre de couples reproducteurs et petits en élevage à peine supérieur, et avec des dates de nidifications franchement tardives.

Oiseau d'eau par excellence, son effectif hiémal\* varie d'une année sur l'autre en fonction des périodes prolongées de gel ou lors de froid intense brutal.

Le premier gel des bassins du site du Carouge provoque la fuite de ses résidents, et des oiseaux n'y réapparaissent plus qu'épisodiquement, même en cas de radoucissement prolongé ; de fait, on peut affirmer que les oiseaux ne reviennent s'établir qu'à compter de janvier-février, pour entamer aussitôt leurs parades nuptiales.

\* Relatif à l'hiver



*Hirondelles rustiques,  
photo Thierry Aurissergues*



*Parade de Grèbes huppés,  
photo Sophie Creusot*

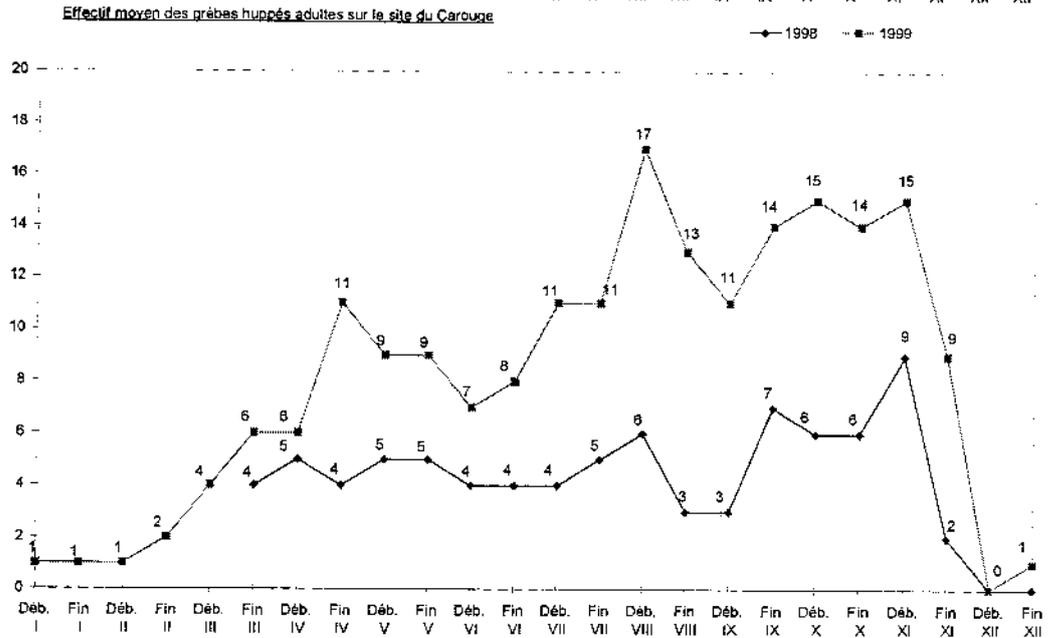
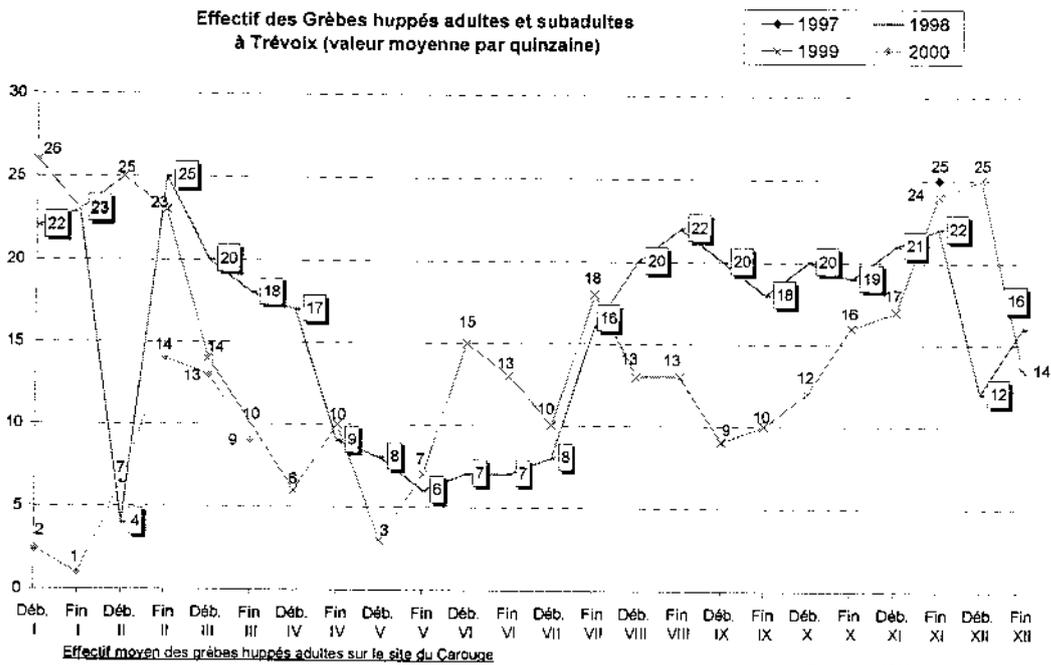


*Bécasseau variable  
photo Thierry Aurissergues*



*Martin pêcheur  
photo Thierry Aurissergues*

Pour sa part, si le bassin de Trévoix ne constitue pas un site de nidification majeur en Essonne, en revanche, il maintient, sauf tempête exceptionnelle, son rôle traditionnel de lieu d'hivernage : en hiver, le site accueille un peu plus du double d'individus qu'en saison de reproduction. Mais il ne semble pas servir de zone refuge pour les oiseaux du Carouge en hiver, aucune corrélation entre l'affluence accrue sur Trévoix et le départ brusque au Carouge n'ayant pu être démontrée. La crue hivernale de la fin 1999 semble en revanche avoir été peu propice au stationnement.



- **Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)**

L'espèce est visible sur les deux sites, mais il s'agit surtout de couple(s) à Trévoix, alors qu'au Carouge, le stationnement au printemps 1999 n'a concerné qu'un jeune adulte isolé, retrouvé par ailleurs également à Trévoix. Un couple a nidifié courant mai et juin 1999 à Trévoix

- **Canard Colvert (*Anas platyrhynchos*)**

Il s'agit de l'espèce aux plus forts contingents hivernaux et reproducteurs de la famille des Anatidés sur les deux sites.

Au Carouge, la présence de cayougas\* aux patterns très caractéristiques, permet d'affirmer que son effectif est lié à celui que l'on peut retrouver au parc de Lormoy, situé à deux kilomètres plus en aval sur les communes de St-Michel-sur-Orge et de Longpont-sur-Orge, où certains d'entre eux ont été retrouvés.

Une bonne partie des oiseaux est donc de souche semi-domestique et voit sa reproduction favorisée compte tenu de son adaptation à la présence humaine. Par exemple, lors de la saison de reproduction 1999, 6 couvaisons étaient achevées dès fin avril, et bien d'autres s'échelonnèrent encore par la suite. A signaler un cas de reproduction tardive cette même fin d'année, 7 poussins étant trouvés suivant leur mère durant deux jours à compter du 4 décembre. L'hiver ne confère au site qu'un rôle secondaire en tant que zone refuge et ce, uniquement par temps de tempête ou de vent fort. La partie de grève sous le vent ou exposée à de pâles rayons de soleil ne paraît guère en effet pouvoir contenir plus d'une cinquantaine de places.

En revanche, Trévoix prévaut autant l'été comme lieu de repos pour les oiseaux sédentaires en période d'éclipse que l'hiver comme lieu de passage et de stationnement : l'été 1998 semble avoir rassemblé une population adulte (femelles et mâles en plumage d'éclipse) nettement supérieure à celle présente au printemps (généralement comprise entre la dizaine et la trentaine, selon l'heure de l'observation), constituée essentiellement alors de mâles non reproducteurs ; l'hiver est la période des plus forts effectifs, car contrairement à ce qui se passe pour les canards plongeurs et les grèbes, l'eau gelée ne fait pas fuir les oiseaux, mais tend plutôt à provoquer des rassemblements sur la glace, cette affluence pouvant évoluer très rapidement en quelques jours. La population nicheuse, elle, semblait équivalente à celle du Carouge en 1998 (7 nichées constatées fin mai), mais la saison de reproduction en 1999 a paru nettement moins probante.

- **Rôle d'eau (*Rallus aquaticus*)**

L'espèce est présente à Trévoix, visible et audible surtout en hiver et en automne. Mais sa présence en période de nidification ne peut être exclue.

\* Hybrides de Canards colverts sauvages et de canards domestiques

### - Gallinule poule d'eau (*Gallinula chloropus*)

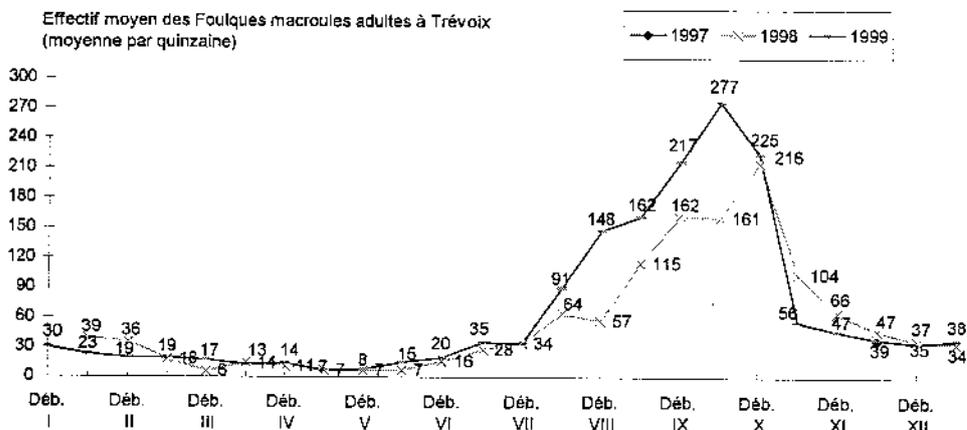
En raison de l'abondance de l'espèce sur les deux sites, il n'a pas été effectué de comptages hivernaux ni d'efforts de repérages des sites de nidification. Il semble toutefois que la présence hivernale soit plus importante à Trévoix que lors de la période de reproduction, tandis que la présence semble constante au Carouge. La population de l'espèce sur ce dernier site semble *a priori* plus importante que celle de Trévoix (que j'estime entre la trentaine et la quarantaine en hiver au vu de certains regroupements).

### - Foulque macroule (*Fulica atra*)

L'espèce niche communément en Essonne, et se reproduit sur les deux sites (2 couples sur le site du Carouge en 1998, 6 cas de nidification constatés à mi-juin 1999 ; au moins 3 ou 4 couples à Trévoix en 1998, 5 nidifications à fin juin en 1999, dont trois au stade de la couvaison). Le bassin de Trévoix rassemble de juin à fin juillet un nombre croissant d'individus ayant achevé leur saison de reproduction. La fin de l'été et l'automne voient transiter une population nordique, dont un petit nombre reste en hivernage. Les périodes de froid intense et persistant n'ont, *a priori* pas d'influence sur cet effectif hivernal. La présence automnale en 1998 et hivernale 1998/1999 au Carouge a été sporadique et restreinte à un ou deux oiseaux.

Paradoxalement, au Carouge, c'est au cours du mois de mai 1999, entre le jour de l'Ascension et celui de la Pentecôte que l'on a trouvé l'effectif adulte le plus important, avec pas moins de 20 oiseaux répartis à équité entre les bassins du Petit Paris et celui du Carouge. L'affluence surprenante à cette époque où le pourtour des bassins est pourtant très fréquentée par l'homme reste inexplicquée, mais a conduit au triplement du nombre minimum des couples nicheurs du site par rapport à 1998. **Remarques :** Depuis l'année 2000, plus d'une dizaine de couples se reproduisent annuellement, la plupart au bassin du Petit Paris.

A partir de ce nombre, la population d'adultes augmentée par celle des immatures nés sur le site qui venaient d'acquérir un plumage subadulte, s'est établie depuis l'automne dans une fourchette comprise entre la vingtaine et la trentaine d'unités jusqu'à la fin de la période considérée.



### **- Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)**

La plupart des oiseaux hivernants quittent le dortoir des étangs de Viry et Grigny, une partie empruntant le chemin du sud-ouest vers leurs lieux de gagnage ; Carouge et Trévoix sont les témoins des vagues successives, mais certains groupes décident de s'y arrêter pour s'alimenter.

Pour cela, le plus grand nombre semble préférer le plan d'eau du Carouge ou bien encore se nourrir avec les Freux dans les champs environnants. La présence quotidienne à cette époque au Carouge est fluctuante et fonction des conditions climatiques, mais la population moyenne doit être comprise entre cent et deux cents individus.

A l'occasion, comme par temps de neige, d'inondations des champs attenants au site, ou lors de passages migratoires, des concentrations plus importantes - jusqu'à 500 individus ont été notés le 4 décembre 1998 sur le plan d'eau du Carouge, environ 300 le 15 mars 1998 - utilisent ce site pour se poser ou s'y alimenter.

La fin du mois de janvier et le début de celui de février marque l'apparition des premiers individus arborant le plumage nuptial. A compter de mars, le nombre d'oiseaux chute et seuls une ou deux dizaines d'oiseaux maintiennent leur présence quotidienne jusqu'à la fin du mois, la population tombant au-delà à quelques unités, composée d'immatures ou d'adultes en mue d'été ; plus tard encore, à la fin du printemps et en début d'été, les premiers adultes ayant achevé leur saison de reproduction apparaissent.

Mais c'est à partir de la fin juillet que les premiers rassemblements post-nuptiaux s'établissent sur les deux sites, toutefois avec une ampleur restant infime comparée avec la présence des colonies qui s'attardent autour des décharges.

### **- Goéland argenté (*Larus argentatus*)**

Les goélands apparaissent en fin d'automne et en fin d'hiver au Carouge, principalement de février à mars. Il s'agit alors essentiellement d'immatures et de subadultes, plus rarement d'adultes. L'espèce y est régulière, quelques individus fréquentant habituellement les sites surtout consécutivement aux tempêtes, mais en faible nombre. Une seule mention d'individu adulte et subadulte à Trévoix datée du 1er novembre 1998, qui ne se sont pas posés.

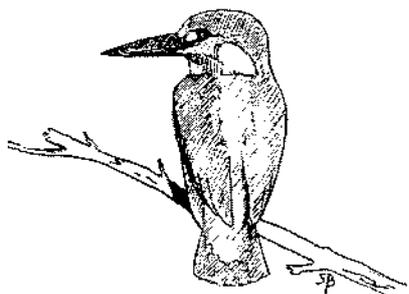
### **- Goéland leucophaée (*Larus cachinnans*)**

Unique mention d'un subadulte le 8 mai 1998 au Carouge.

### - Goéland brun (*Larus fuscus*)

Nous mentionnerons ici l'observation faite le 17 janvier 1999 de 2 adultes et d'un subadulte de la sous-race *graellsii*, à quelques hectomètres du site du Carouge sur le plateau entre l'Orge et la Seine, en bordure de la Francilienne à proximité immédiate d'une zone industrielle comportant friches et dépotoirs. Cette présence s'explique très certainement par les tempêtes des jours précédents.

### - Martin-pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*)



L'espèce est présente sur les deux sites, aussi bien en hiver qu'en période de nidification, mais plus commune à Trévoix qu'au Carouge. Ceci est probablement dû à l'abondance des cours d'eau à Trévoix, où, en plus du bassin comme zone de pêche, la végétation riveraine des cours d'eau de la Rémarde et de l'Orge offre de nombreux perchoirs pour chasser au-dessus de l'eau. Plusieurs couples à Trévoix - au moins deux -, et un ou deux au Carouge occupent les lieux au moment de la reproduction.

### - Pipit farlouse (*Anthus pratensis*)

Présente uniquement au Carouge en hiver et lors des passages migratoires, et ceci de façon ponctuelle, cette espèce est probablement nicheuse à Trévoix, visible au printemps comme à la mauvaise saison, où elle s'alimente dans les champs en compagnie des fringilles. Au printemps elle est à observer dans les prés et les hautes friches où les mâles aiment se percher pour chanter ou préparer leurs vols nuptiaux.

### - Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)

En hiver, des oiseaux gagnent fréquemment les plans d'eau urbains et périurbains pour s'alimenter, mais rentrent aussi à l'intérieur des villes la nuit. La fréquence et le nombre de lieux des apparitions s'accroissent dès septembre, ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir, au moins pour certains d'entre eux, d'individus en dispersion postalement ayant nidifié en Essonne, d'oiseaux nés dans l'année ou bien encore d'individus en provenance de régions limitrophes. De fait, nous avons pu observer dans le cadre de nos sorties hors le sujet d'études dont il est présentement question, un cas de nidification certaine à Gironville-sur-Essonne en juin 1998, et un autre possible en juin 1999 à Mennecy.

D'autre part, la présence régulièrement constatée d'individus inspectant celles du bassin du Petit Paris en mai 1998 et 1999, de même que l'apparition d'un oiseau en survol du site en juin 1999 ainsi que la présence d'un mâle début juillet de la même année, rendent probable l'existence de couple(s) nicheur(s) dans la vallée inférieure de l'Orge, peut-être à proximité des moulins certes en inactivité, en recherche alimentaire près des déversoirs et autres biefs, là où le courant est fort. **Remarque :** Des cas de reproductions certains postérieurs à la période d'étude sont venus renforcer cette impression, et notamment sur le site même du site du Carouge ou plus en amont dans la vallée de la Rémarde.

### **- Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)**

Plusieurs couples se reproduisent au Carouge, qui constitue incontestablement également un lieu de halte migratoire régulier pour des oiseaux en migration. La présence de groupes hivernaux à Trévoix se détecte pour sa part dans les champs alentours, et, comme au Carouge mais dans une proportion très inférieure, des individus peuvent fréquenter les berges de la Rémarde et les abords des déversoirs tout au long de l'année.

A signaler le cas d'une observation intéressante d'un individu mâle de la sous-espèce *yarrelli*, noté au Carouge le 4 mars 1999, en recherche alimentaire sur un pré humide en compagnie d'un groupe d'oiseaux de la sous-race nominale en migration. La présence de cette race s'est également manifestée durant quelques jours au tout début du mois de janvier 2000, en dehors de la période d'étude considérée. **Remarque :** *La présence annuelle de cette race apparaît comme récurrente au vu des prospections qui se sont poursuivies postérieurement à la période d'étude considérée.*

### **- Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)**

Des individus chanteurs ont été observés dans la végétation palustre du bassin du Petit Paris (site du Carouge) le 31 août 1999. La présence de l'espèce apparue à Trévoix dans les mêmes habitats à compter de la mi-août de la même année s'est pour sa part maintenue jusqu'à la fin de la période considérée, et même au-delà. Oiseaux en dispersion post nuptiale sur le site du Carouge ou individus hivernants probables en hiver 1999/2000 sur celui de Trévoix, leurs sites de nidification nous sont inconnus.

### **- Mésange boréale (*Parus montanus*)**

La présence d'individus de cette espèce a fait l'objet de mentions de la fin août à la fin novembre sur les deux sites au cours des deux années de la période considérée. Par ailleurs, il semble s'y confirmer la coexistence en automne de Mésanges boréales et de nonnettes, espèce sédentaire, cette dernière partageant alors le même biotope, surtout sur le site du Carouge.

### **- Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)**

Quelques couples de cette espèce récemment protégée par la loi française se reproduisent sur les deux sites, dans les roseaux à Trévoix, dans les champs bordant des canaux et l'Orge au Carouge. Si l'on prend comme critère le nombre de mâles chanteurs observés, il semblerait que la population au printemps soit sensiblement équivalente, estimée entre 5 et 10 couples. En revanche, Trévoix devient en hiver une zone refuge et d'alimentation pour une petite troupe, tandis que la plupart des oiseaux du Carouge désertent l'endroit au cœur de l'hiver, et n'y faisant leur réapparition qu'à compter de début mars.

**Remarque :** *Depuis 2000, les estimations peuvent être abaissées dans une fourchette comprise entre 1 et 5 couples pour chaque zone.*

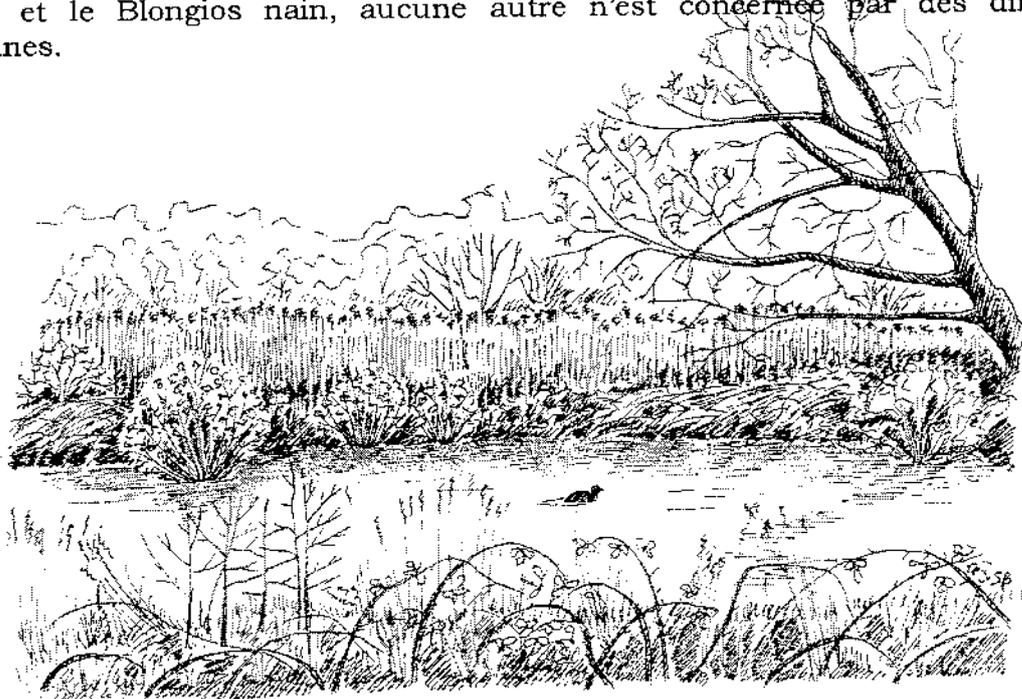
## VI. SYNTHÈSE ET ANALYSE

Nous avons relevé la présence d'au moins 136 espèces au cours de nos sorties à Trévoix et au Carouge (respectivement 108 et 124, liste en annexe 1) pendant une période de 24 mois pour le premier site, de janvier 1998 à décembre 1999, et de 20 mois pour le second, dont la prospection n'a débuté que début avril 1998. Selon la définition d'oiseaux d'eau précitée, le nombre d'espèces s'établit à 57 pour le Carouge et 43 pour Trévoix, représentant un nombre cumulé de 63 espèces (liste, voir annexe 2).

Ces chiffres confirment l'attrait que représente pour les oiseaux un site avec présence de l'eau. L'ampleur de la biodiversité rencontrée sur ces deux sites situés « aux portes de la Ville », atteste pour sa part de leur potentiel naturalistique, et l'intérêt écologique qui pourrait s'y dégager si des mesures suffisantes et appropriées étaient prises, en vue, sinon de les mettre en valeur, au moins de protéger efficacement les zones les plus exposées.

Le nombre d'espèces qui y nichent s'élève à au moins 18, dont 17 à Trévoix et seulement 14 sur le site du Carouge, chiffres qui s'avèrent en revanche assez décevants au regard de la cinquantaine d'espèces nicheuses potentielles en Ile-de-France (dont autour de la trentaine en Essonne). Les plus rares sont le Blongios nain, devenu semble-t-il nicheur irrégulier à Trévoix, et possible au Carouge (chants et parades pendant au moins 5 jours en 1999), le Phragmite des joncs (à Trévoix exclusivement), la Locustelle tachetée (sur les deux sites), la Bergeronnette des ruisseaux (nicheuse probable au Carouge, ou, en tous cas, dans les environs), toutes peu communes en Ile-de-France, et, à un degré moindre, la Rousserolle verderolle (annexe 3). **Remarque :** Des données postérieures à cette étude ont révélé que la Locustelle tachetée est en déclin marqué au Carouge où elle n'est plus apparue depuis 2 années, et que la Bergeronnette des ruisseaux est nicheuse au Carouge.

12 de ces espèces sont « protégées » en France (annexe 4). Sauf le Martin-Pêcheur d'Europe et le Blongios nain, aucune autre n'est concernée par des directives européennes.



Rassin de Trévoix

## **VI. 1. Analyse du site de Trévoix**

La relative préservation du bassin de Trévoix jusqu'à ces dernières années a bénéficié aux fauvettes aquatiques, dont les dates d'arrivée au printemps 1999 ont été pour la majorité des espèces précoces par rapport aux dates normales établies pour l'ensemble de la région Ile-de-France (Annexe 5). Le Phragmite des joncs tire remarquablement son épingle du jeu, profitant des buissons matures, difficilement piétinables, plantés plus en retrait des berges, à l'instar de la Fauvette grisette, espèce fréquentant un habitat plus sec que les phragmites lors de la période de nidification, mais qui exploite volontiers d'importants massifs de ronciers riverains de la Rémarde.

En revanche, on ne peut qu'y être frappé par le retard régulier pris par la nidification des oiseaux nichant sur l'eau, par rapport aux dates de nidification des bassins environnants, et des milieux soi-disant plus « naturels » comme les marais... Trévoix « bénéficierait-il » d'un microclimat particulièrement ou bien est-ce l'effet de l'hydraulique et des activités humaines ???

Nonobstant, le bassin recouvre une superficie suffisante pour constituer une zone d'hivernage pour les Anatidés, les grèbes et les Rallidés, mais aussi un lieu de repos où se regroupent les Anatidés sédentaires lors de leurs éclipses l'été. En outre, c'est aussi un site de passage migratoire pour des canards assez discrets, tel le Harle piette ou le Tadorne de Belon.

En cumulant toutes les espèces de grèbes, d'Ardéidés, d'Anatidés et de Rallidés (à l'exclusion de la Poule d'eau), le bassin de Trévoix a ainsi accueilli en automne 98 et en hiver 98/99 entre une cinquantaine et plus de trois cents individus, au rythme des afflux migratoires et en fonction des conditions climatiques (figure 1).

## **VI. 2. Analyse du site du Carouge**

L'attrait potentiel des grèves caillouteuses, sablonneuses ou terreuses du plan d'eau du Carouge pour les petits échassiers n'est pas démenti par les faits : le nombre des espèces limicoles contactées s'est élevé à 8 (voir annexe 6). Les Sternidés et les Laridés ne négligent pas non plus ce site, avec un nombre d'espèces notées égal à 7 (annexe 6). La plupart des contacts concernent la migration de printemps, et ceci s'explique par le fait que le plan d'eau du Carouge voit ses grèves inondées par la montée artificielle - et parfois brutale - du niveau de l'eau de mi-mai/juin jusqu'à l'automne.

L'intérêt majeur du site du Carouge est donc de constituer une étape migratoire pour ces familles d'espèces qui semblent le visiter régulièrement, certes en nombre restreint. Mais la Bécassine des marais, dont l'effectif nicheur national et européen qui, selon des scientifiques serait préoccupant, semble manifestement y avoir trouvé des conditions acceptables d'hivernage en 1998/1999 et 1999/2000, peut-être en raison de la relative douceur du climat, et ceci pour quelques individus seulement, compte tenu de l'étendue modeste du bassin.

L'affluence des Anatidés de passage, lui, y est plutôt fluctuante en fonction des conditions d'hivernage et météorologiques dans les pays et régions limitrophes où ils séjournent traditionnellement.

En hiver, le site peut héberger ponctuellement quelques espèces moins fréquentes, tel le Harle bièvre, ou bien encore des rapaces comme le Faucon émerillon et l'Épervier d'Europe. Le plan d'eau du Carouge proprement dit, lui, est utilisé communément comme une zone de repos auxiliaire pour les canards hivernant régulièrement dans notre région, qui auraient été dérangés sur leurs sites de prédilection. A cet égard, il semble probable que des flux existent entre les différents bassins essonniers, de la réserve ornithologique de Saclay à Trévoix, en passant par les bassins de Saulx et du Carouge. Par ailleurs, il draine également les canards semi-domestiques des plan d'eau urbains des environs (St-Michel-sur-Orge, Longpont-sur-Orge, Sainte-Geneviève-des-Bois).



Les espèces estivantes nicheuses rares en Ile-de-France ne dédaignent pas non plus Carouge comme en témoignent certaines apparitions printanières et estivales de Canards souchet, Fuligules morillons et Sarcelles d'été, complétant les observations des Sternes pierregarins et Hérons cendrés - ces derniers étant très régulièrement visibles - et de Faucon hobereau en chasse qu'il nous a été donné de faire. Il serait intéressant d'établir l'origine de ces oiseaux, et la raison de leur présence au Carouge, sachant, au moins pour les canards, qu'il s'agit principalement d'adultes en éclipse ou bien d'immatures émancipés. Enfin, nous restons dans l'expectative devant le Blongios nain qui s'est arrêté quelques jours dans les maigres portions de roseaux en 1999. L'avenir dira si sa présence est régulière ou seulement occasionnelle.

La reproduction proprement dite des oiseaux d'eau au Carouge reste un vrai problème, dans la mesure où seules les espèces les plus communes ou semi-domestiquées, tolérant mieux la présence humaine, s'entêtent à y nidifier ; les rousserolles nicheuses, elles, nichent dans des fourrés et des canaux, dans des secteurs encore plus ou moins préservés, mais localisés et restreints. En outre, le dérangement provoqué par l'inobservance régulière des règles élémentaires de bon sens par certains usagers du site, une prédation assez forte causée par la présence d'animaux opportunistes, la concurrence avec d'autres exogènes amenés par l'homme telles les tortues de Floride en limitent singulièrement les contours.

## VII. CONCLUSION

### Et maintenant ?

Les sites naturels aménagés comme les bassins de rétention sont d'autant plus à préserver qu'ils constituent malheureusement, au moins en Essonne, les derniers remparts grâce auxquels peuvent se maintenir une frange des animaux sauvages. Jusqu'à aujourd'hui, la faune indigène remarquable a vu dans notre département son territoire restreint à la portion congrue. Seules certaines espèces de passage ou hivernantes les mieux adaptées s'arrêtent aux dernières oasis relictuelles et dans les quelques fleurons naturels qui retiennent préférentiellement l'attention des décideurs.

Ces sites ont en outre le triste privilège d'être les seuls lieux de promenade hors de la ville recherchés par les citadins. Dorénavant, ils appartiennent, voire, sont laissés, à une population aux goûts éclectiques, au détriment de la faune sauvage, leur première résidente. Tant il est vrai que la survie d'une population animale sauvage, si rare soit-elle, doit toujours céder la place à la détente du sportif et de l'enfant, après celle des intérêts économiques et sociaux.

Il reste donc à faire entrer dans les esprits de nos concitoyens et des responsables politiques le fait que tout espace naturel n'a pas nécessairement vocation à se transformer en un banal espace vert destiné à aérer un public méconnaissant souvent la flore et la faune régionale, et plus encore l'impact dévastateur de l'omniprésence de l'homme à sa proximité ; en théorie, les parcs urbains, les aires de jeux pour enfants devraient remplir leurs fonctions d'aération et de détente au cœur des cités.

A tout le moins, il conviendrait plutôt d'utiliser les espaces naturels périurbains, constamment en voie de dégradation ou de réaménagement partiel et dont l'intérêt de la préservation n'est pas perçu, comme vecteur de compréhension du « monde sauvage ». En somme, les sites de Trévoix et du Carouge pourraient remplir là une nouvelle fonction, à vocation sociale celle-ci. Par l'apprentissage du comportement, par la connaissance de leurs hôtes, qui n'ont de cesse de parler à qui veut bien leur prêter attention discrète, ils pourraient se voir confier la redoutable mission de réhumaniser nos propres habitats.

## BIBLIOGRAPHIE

- *L'art et la nature de ses 196 communes - 91 Essonne*, Michel de la Torre, Nathan 1985
- *La météo de la France*, Jacques Kessler et André Chambraud, Éditions Jean-Claude Lattès, 1986
- *Oiseaux et forêts en Ile-de-France*, carte Institut Géographique National/Inventaire Forestier National/CORIF, 1994
- *Les oiseaux et la météo*, Norman Elkins - adaptation française -, Delachaux et Niestlé, 1997
- *Les cahiers de NaturEssonne n° 7 « l'avifaune nicheuse du département de l'Essonne en 1992 »*, NaturEssonne 1998
- *Ornithos 3ème trimestre 1998*, article « Limicoles nicheurs de France » de Bernard Deleunink et Roger Mahéo
- *Ornithos 1er trimestre 1999*, article « Les oiseaux nicheurs rares et menacés en France en 1997 » par Jean Sériot et les coordinateurs espèce, notamment Nicolas Boileau pour la monographie traitant du Blongios nain
- *Ornithos volume 8 n°4 juillet-août 2001*
- *Les Oiseaux d'Île-de-France*, Pierre Le Maréchal-Guilhem Le Saffre, Delachaux et Niestlé, 2000

## ANNEXES

*Annexe 1 : Espèces contactées par statut*

*Annexe 2 : Oiseaux d'eau contactés*

*Annexe 3 : Espèces trouvées nicheuses ou avec indices de nidification*

*Annexe 4 : Espèces nicheuses protégées – abondance en Île-de-France*

*Annexe 5 : Dates des premiers contacts des Fauvettes aquatiques*

*Annexe 6 : Limicoles, Sternes et Goélands contactés*

*Annexe 7 : Reproduction du Grèbe huppé à Trévoix et au Carouge*

*Figure 1 : Effectif hivernal 1998/1999 des canards, foulques et autres oiseaux d'eau à Trévoix*

*Figure 2 : Effectif hivernal 1999/2000 des canards, foulques et autres oiseaux d'eau à Trévoix*

## Annexe 1 : ESPÈCES CONTACTÉES PAR STATUT

Statut IDF	Site de Trévoix	Site du Carouge
- de passage lors des passages migratoires	<b>12</b>	<b>21</b>
<i>Balbuzard pêcheur</i>		OUI
<i>Bécasseau variable</i>		OUI
<i>Bécassine des marais</i>		OUI
<i>Canard chipeau</i>	OUI	
<i>Canard mandarin</i>		OUI
<i>Canard pilet</i>		OUI
<i>Canard siffleur</i>	OUI	OUI
<i>Canard souchet</i>	OUI	OUI
<i>Chevalier aboyeur</i>		OUI
<i>Chevalier gambette</i>		OUI
<i>Chevalier sylvain</i>		OUI
<i>Cigogne blanche</i>		OUI
<i>Gobemouche noir</i>		OUI
<i>Grand Cormoran</i>	OUI	OUI
<i>Guifette leucoptère</i>		OUI
<i>Guifette moustac</i>		OUI
<i>Guifette noire</i>		OUI
<i>Harle bièvre</i>	OUI	OUI
<i>Harle piette</i>	OUI	
<i>Pie-grièche à tête rousse</i>	OUI	
<i>Pinson du Nord</i>		OUI
<i>Pipit spioncelle</i>		OUI
<i>Sarcelle d'été</i>	OUI	OUI
<i>Tadorne de Belon</i>	OUI	
<i>Tarin des aulnes</i>	OUI	OUI
<i>Traquet motteux</i>	OUI	
<i>Tarier des prés</i>	OUI	
- estivantes	<b>29</b>	<b>32</b>
<i>Bergeronnette printanière</i>	OUI	OUI
<i>Blongios nain</i>	OUI	OUI
<i>Bondrée apivore</i>	OUI	OUI
<i>Chevalier guignette</i>	OUI	OUI
<i>Coucou gris</i>	OUI	OUI
<i>Faucon hobereau</i>		OUI
<i>Fauvette à tête noire</i>	OUI	OUI
<i>Fauvette babillarde</i>	OUI	OUI
<i>Fauvette des jardins</i>	OUI	OUI
<i>Fauvette grisette</i>	OUI	OUI
<i>Gobemouche gris</i>	OUI	OUI
<i>Hirondelle de fenêtre</i>	OUI	OUI
<i>Hirondelle de rivage</i>	OUI	OUI
<i>Hirondelle rustique</i>	OUI	OUI
<i>Hypolaïs polyglotte</i>	OUI	OUI
<i>Locustelle lusciniolide</i>	OUI	
<i>Locustelle tachetée</i>	OUI	OUI
<i>Loriot d'Europe</i>	OUI	OUI
<i>Martinet noir</i>	OUI	OUI
<i>Petit Gravelot</i>		OUI

<i>Phragmite des joncs</i>	OUI	OUI
<i>Pipit des arbres</i>		OUI
<i>Pouillot fitis</i>	OUI	OUI
<i>Pouillot véloce</i>	OUI	OUI
<i>Rossignol philomèle</i>	OUI	OUI
<i>Rougequeue à front blanc</i>		OUI
<i>Rougequeue noir</i>	OUI	OUI
<i>Rousserolle effarvatte</i>	OUI	OUI
<i>Rousserolle verderolle</i>	OUI	OUI
<i>Serin cini</i>	OUI	OUI
<i>Sterne pierregarin</i>	OUI	OUI
<i>Tarier pâtre</i>	OUI	OUI
<i>Tourterelle des bois</i>	OUI	OUI
- hivernantes	<b>10</b>	<b>11</b>
<i>Bernache du Canada</i>	OUI	OUI
<i>Chevalier culblanc</i>		OUI
<i>Faucon émerillon</i>		OUI
<i>Fuligule milouin</i>	OUI	OUI
<i>Fuligule morillon</i>	OUI	OUI
<i>Grive draine</i>	OUI	OUI
<i>Grive litorne</i>	OUI	OUI
<i>Grive mauvis</i>	OUI	OUI
<i>Grive musicienne</i>	OUI	OUI
<i>Héron cendré</i>	OUI	OUI
<i>Sarcelle d'hiver</i>	OUI	OUI
<i>Vanneau huppé</i>	OUI	
- sédentaires ou migratrices partielles ou erratiques	<b>57</b>	<b>57</b>
<i>Accenteur mouchet</i>	OUI	OUI
<i>Alouette des champs</i>	OUI	OUI
<i>Bergeronnette des ruisseaux</i>	OUI	OUI
<i>Bergeronnette grise/de Yarrell</i>	OUI	OUI
<i>Bouscarle de Cetti</i>	OUI	OUI
<i>Bouvreuil pivoine</i>	OUI	OUI
<i>Bruant des roseaux</i>	OUI	OUI
<i>Bruant jaune</i>	OUI	OUI
<i>Bruant proyer</i>	OUI	
<i>Buse variable</i>	OUI	OUI
<i>Canard colvert</i>	OUI	OUI
<i>Chardonneret élégant</i>	OUI	OUI
<i>Choucas des tours</i>	OUI	OUI
<i>Chouette hulotte</i>	OUI	OUI
<i>Corbeau freux</i>	OUI	OUI
<i>Cornelle noire/mantelée</i>	OUI	OUI
<i>Cygne tuberculé</i>	OUI	OUI
<i>Épervier d'Europe</i>	OUI	OUI
<i>Étourneau sansonnet</i>	OUI	OUI
<i>Faisan de Colchide</i>	OUI	OUI
<i>Faucon crécerelle</i>	OUI	OUI
<i>Foulque macroule</i>	OUI	OUI
<i>Gallinule poule-d'eau</i>	OUI	OUI
<i>Geai des chênes</i>	OUI	OUI
<i>Goéland argenté</i>	OUI	OUI

<i>Goéland leucopnée</i>		OUI
<i>Grèbe castagneux</i>	OUI	OUI
<i>Grèbe huppé</i>	OUI	OUI
<i>Grimpereau des jardins</i>	OUI	OUI
<i>Grosbec cassenoiaux</i>		OUI
<i>Linotte mélodieuse</i>	OUI	OUI
<i>Martin-pêcheur d'Europe</i>	OUI	OUI
<i>Merle noir</i>	OUI	OUI
<i>Mésange à longue queue</i>	OUI	OUI
<i>Mésange bleue</i>	OUI	OUI
<i>Mésange boréale</i>	OUI	OUI
<i>Mésange charbonnière</i>	OUI	OUI
<i>Mésange nonnette</i>	OUI	OUI
<i>Moineau domestique</i>	OUI	OUI
<i>Moineau friquet</i>	OUI	OUI
<i>Mouette rieuse</i>	OUI	OUI
<i>Perdrix grise</i>	OUI	OUI
<i>Perdrix rouge</i>		OUI
<i>Pic épeiche</i>	OUI	OUI
<i>Pic épeichette</i>	OUI	OUI
<i>Pic noir</i>	OUI	
<i>Pic vert</i>	OUI	OUI
<i>Pie bavarde</i>	OUI	OUI
<i>Pigeon biset</i>	OUI	OUI
<i>Pigeon colombin</i>	OUI	OUI
<i>Pigeon ramier</i>	OUI	OUI
<i>Pinson des arbres</i>	OUI	OUI
<i>Pipit farlouse</i>	OUI	OUI
<i>Râle d'eau</i>	OUI	
<i>Roitelet triple-bandeau</i>	OUI	OUI
<i>Rougegorge familier</i>	OUI	OUI
<i>Sittelle torchepot</i>	OUI	OUI
<i>Tourterelle turque</i>	OUI	OUI
<i>Troglodyte mignon</i>	OUI	OUI
<i>Verdier d'Europe</i>	OUI	OUI
- espèces introduites	0	3
<i>Ouette d'Égypte</i>		OUI
<i>Oie cendrée</i>		OUI
<i>Perruche à collier</i>		OUI
<b>TOTAUX PAR SITE</b>	<b>108</b>	<b>124</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>136</b>	

## Annexe 2 : OISEAUX D'EAU CONTACTÉS

Famille	Nom français	Carouge	Trévoix
Podicipédidés	Grèbe castagneux	Oui	Oui
Podicipédidés	Grèbe huppé	Oui	Oui
Phalacrocoracidés	Grand Cormoran	Oui	Oui
Ciconidés	Cigogne blanche	Oui	
Ardéidés	Blongios nain	Oui	Oui
Ardéidés	Héron cendré	Oui	Oui
Anatidés	Cygne tuberculé	Oui	Oui
Anatidés	Oie cendrée	Oui	
Anatidés	Bernache du Canada	Oui	Oui
Anatidés	Tadorne de Belon		Oui
Anatidés	Ouette d'Égypte	Oui	
Anatidés	Canard mandarin	Oui	
Anatidés	Canard siffleur	Oui	Oui
Anatidés	Canard chipeau		Oui
Anatidés	Sarcelle d'hiver	Oui	Oui
Anatidés	Canard colvert	Oui	Oui
Anatidés	Canard pilet	Oui	
Anatidés	Sarcelle d'été	Oui	Oui
Anatidés	Canard souchet	Oui	Oui
Anatidés	Fuligule milouin	Oui	Oui
Anatidés	Fuligule morillon	Oui	Oui
Anatidés	Harle piette		Oui
Anatidés	Harle bièvre	Oui	Oui
Pandionidés	Baibuzard pêcheur	Oui	
Falconidés	Faucon hobereau	Oui	
Rallidés	Râle d'eau		Oui
Rallidés	Gallinule poule-d'eau	Oui	Oui
Rallidés	Foulque macroule	Oui	Oui
Charadriidés	Petit Gravelot	Oui	
Charadriidés	Vanneau huppé		Oui
Scolopacidés	Bécasseau variable	Oui	
Scolopacidés	Bécassine des marais	Oui	
Scolopacidés	Chevalier gambette	Oui	
Scolopacidés	Chevalier aboyeur	Oui	
Scolopacidés	Chevalier sylvain	Oui	
Scolopacidés	Chevalier culblanc	Oui	
Scolopacidés	Chevalier guignette	Oui	Oui
Laridés	Mouette rieuse	Oui	Oui
Laridés	Goéland argenté	Oui	Oui
Laridés	Goéland leucophée	Oui	
Laridés	Goéland brun	Oui	

Sternidés	Sterne pierregarin	Oui	Oui
Sternidés	Guifette moustac	Oui	
Sternidés	Guifette noire	Oui	
Sternidés	Guifette leucoptère	Oui	
Alcédinidés	Martin-pêcheur d'Europe	Oui	Oui
Hirundinidés	Hirondelle de rivage	Oui	Oui
Hirundinidés	Hirondelle rustique	Oui	Oui
Hirundinidés	Hirondelle de fenêtre	Oui	Oui
Apodidés	Martinet noir	Oui	Oui
Motacillidés	Pipit farlouse	Oui	Oui
Motacillidés	Pipit spioncelle	Oui	
Motacillidés	Bergeronnette printanière	Oui	Oui
Motacillidés	Bergeronnette des ruisseaux	Oui	Oui
Motacillidés	Bergeronnette grise/de Yarrell	Oui	Oui
Sylviidés	Bouscarle de Cetti	Oui	Oui
Sylviidés	Locustelle tachetée	Oui	Oui
Sylviidés	Locustelle lusciniôide		Oui
Sylviidés	Phragmite des joncs	Oui	Oui
Sylviidés	Rousserolle verderolle	Oui	Oui
Sylviidés	Rousserolle effarvatte	Oui	Oui
Paridés	Mésange boréale	Oui	Oui
Emberizidés	Bruant des roseaux	Oui	Oui
<b>TOTAL PAR SITE</b>		<b>57</b>	<b>43</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>63</b>	

## Annexe 3 : ESPÈCES TROUVÉES NICHEUSES OU AVEC INDICES DE NIDIFICATION

Espèces	Nicheuses IDF	Nicheuses Essonne	Carouge	Trévoix
Grèbe castagneux	X	X	nicheur probable	nicheur certain
Grèbe huppé	X	X	nicheur certain	nicheur certain
Grèbe à cou noir	parfois			
Grand Cormoran	parfois			
Butor étoilé	parfois			
Blongios nain	peu commun	rare	nicheur possible en 1999	à niché, devenu nicheur irrégulier
Bihoreau gris	peu commun			
Héron cendré	peu commun	peu commun		
Héron pourpré	X			
Cygne tuberculé	X	X		nicheur certain
Bernache du Canada	peu commune	X		
Tadorne de Belon	parfois			
Aix mandarin	X			
Sarcelle d'hiver	parfois	parfois		
Canard colvert	X	X	nicheur certain	nicheur certain
Sarcelle d'été	parfois	parfois		
Canard souchet	parfois	parfois		
Fuligule milouin	X			
Fuligule morillon	X	parfois		
Busard des Roseaux	X	X		
Faucon Hobereau	peu commun	X		
Râle d'eau	X	X		?
Marouette ponctuée	parfois			
Gallinule poule d'eau	X	X	nicheuse certaine	nicheuse certaine
Foulque macroule	X	X	nicheuse certaine	nicheuse certaine
Échasse blanche	parfois			
Petit Gravelot	X	X		
Vanneau huppé	X			
Bécassine des marais	parfois			
Chevalier guignette	parfois			
Mouette rieuse	X	peu commune		
Goéland argenté	X			
Goéland leucopnée	X			
Sterne pierregarin	X	peu commune		
Martin-pêcheur d'Europe	X	X	nicheur probable	nicheur probable
Pipit farlouse	X	X		nicheur probable
Bergeronnette printanière	X	X	nicheuse certaine	nicheuse probable
Bergeronnette des ruisseaux	X	peu commun	nicheuse probable en 98, possible en 99	
Bergeronnette grise	X	X	nicheuse certaine	nicheuse probable
Tarier des prés	parfois			
Bouscarle de Cetti	X	peu commun		
Cisticole des joncs	à niché	ne niche plus		
Locustelle tachetée	X	X	nicheuse probable	nicheuse probable
Locustelle lusciniotide	rare			
Phragmite des joncs	peu commun	peu commun		nicheur certain
Rousserolle verderolle	X	X	nicheuse probable	nicheuse probable

Rousserolle effarvate	X	X	nicheuse certaine	nicheuse certaine
Rousserolle turdoïde	rare	à niché		parfois
Mésange boréale	X	X		
Bruant des Roseaux	X	X	nicheur certain	nicheur certain
<b>TOTAL</b>	<b>50</b>	<b>32</b>	<b>14</b>	<b>17</b>

*Annexe 4 : ESPÈCES NICHEUSES PROTÉGÉES – ABONDANCE EN ÎLE-DE-FRANCE*

Espèces	Protection	Abondance en Ile-de-France
Grèbe castagneux	loi de 1976 relative à la protection de la nature	commun
Grèbe huppé	loi de 1976 relative à la protection de la nature	commun
Blongios nain	directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages	peu commun
Martin-pêcheur d'Europe	directive 79/409/CEE du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages	régulier
Bergeronnette printanière	loi de 1976 relative à la protection de la nature	commune
Bergeronnette des ruisseaux	loi de 1976 relative à la protection de la nature	peu commune
Bergeronnette grise	loi de 1976 relative à la protection de la nature	commune
Locustelle tachetée	loi de 1976 relative à la protection de la nature	peu commune
Phragmite des joncs	loi de 1976 relative à la protection de la nature	peu commun
Rousserolle verderolle	loi de 1976 relative à la protection de la nature	régulière
Rousserolle effarvate	loi de 1976 relative à la protection de la nature	commune
Bruant des roseaux	arrêté ministériel du 5 mars 1999	commun
12		

*Annexe 5 : DATES DES PREMIERS CONTACTS DES FAUVETTES AQUATIQUES*

ESPECES	ABONDANCE	DATE MOYENNE D'ARRIVÉE EN IDF	1998		1999	
			TRÉVOIX	CAROUGE	TRÉVOIX	CAROUGE
Locustelle tachetée	peu commune	Mi avril	18 avril	29 mai	<b>03 avril</b>	23 avril
Locustelle lusciniôide	rare	Mi avril			02 mai	
Phragmite des joncs	peu commun	Début avril	04 avril	12 mai	<b>26 mars</b>	
Rousserolle verderolle	régulière	Mi mai	18 juin	31 mai	<b>11 mai</b>	22 mai
Rousserolle effarvate	commune	Mi avril	18 avril	01 mai	<b>03 avril</b>	01 mai

Annexe 6 : LIMICOLES, STERNES ET GOËLANDS CONTACTÉS

Espèces	Statut francilien du + grand nombre	Abondance	Lieux	Nb de contacts	Date	Observations
<b>- Limicoles</b>						
famille des Charadriidés						
- Vanneau huppé	hivernant	commun	Trévoix	9 3 3	01/02/98 27/02/99 11/11/99	11 individus posés au sol sur un pré 14 individus groupés en survol du site Au minimum 255 individus en survol du site et du bassin
- Petit gravelot	estivant	commun	Carouge	6	22/03/98 25/04/98 08/05/98 03/10/98 09/05/99 12/05/99	individus toujours notés à l'embouchure du Blutin 1 individu 1 individu 2 individus ensemble 1 individu 2 individus ensemble 1 individu
famille des Scolopacidés						
- Bécassine des marais	de passage	commun	Carouge	212 114 85	du 03/10/98 au 31/03/99	de 1 à 9 individus présents
- Bécasseau variable	de passage	régulier	Carouge	29 1	du 06/10/99 au 16/11/99 16/10/98	de 1 à 6 individus présents 1 immature
NaturEssonne						

- Chevalier gambette	de passage	régulier	Carouge	4	05/05/98 06/05/98 15/05/99 17/05/99	1 individu 3 individus 1 individu 1 individu
- Chevalier aboyeur	de passage	régulier	Carouge	1	03/06/99	1 individu mâle en plumage nuptial (chanteur)
- Chevalier sylvain	de passage	peu commun	Carouge	1	24/04/99	1 individu en recherche de nourriture dans un pré
- Chevalier culblanc	hivernant	commun	Carouge	5		
				2	1er et 2/04/99	1 individu
				2	12 et 13/04/99	1 individu
				1	13/11/99	1 individu
- Chevalier guignette	estivant	régulier	Trevoix	86		
				9		
					08/05/98	Au moins 7 individus présents
					12/09/98	Au moins 4 individus présents
					02/05/99	Au moins 6 individus présents
					09/05/99	Au moins 5 individus présents
					17/05/99	7 individus notés.
					18/05/99	6 individus notés.
					22/05/99	Au moins 3 individus présents
					07/08/99	Au moins 2 individus présents (cris simultanés)
					14/08/99	Au moins 3 individus présents
			Carouge	77		
				26	du 24/04 au 21/05/98	De 1 jusqu'à 16 oiseaux minimum recensés
				1	20/08/98	1 individu
				1	03/09/98	1 individu
				7	du 6 au 17/10/98	De 1 à 2 individus présents

Les oiseaux des Bassins de Trévoix et du Carouge (91)

				33	du 21/04 au 28/05/99	De 1 jusqu'à 23 oiseaux minimum comptés
				1	25/07/99	3 individus, deux évoluant ensemble au Carouge et un au Petit Paris.
				1	28/07/99	Présence d'au moins 2 individus, l'un au Carouge, l'autre au Petit Paris
				1	30/07/99	1 individu au moins au Carouge, actif au crépuscule.
				1	08/08/99	1 individu vu en matinée s'envolant des rives de la Salmouille; cris également sur le bassin
				1	09/08/99	contacts auditifs autour du plan d'eau du Carouge
				1	15/08/99	1 individu vu en recherche alimentaire sur une berge du bassin du Petit Paris
				1	19/08/99	contacts auditifs autour du plan d'eau du Carouge
				1	22/08/99	2 oiseaux remontent le cours de la Boète de Leuville au sud-ouest du bassin du Petit Paris.
				1	01/10/99	1 oiseau vu marcher sur une grève de la grande île du Carouge
<b>- Sternidés</b>				<b>16</b>		
- Sterne pierregarin	estivante	commune	Trévoix	<b>10</b>		
				4	30/07/98	1 individu au crépuscule.
					17/05/99	1 individu.
					19/06/99	1 individu adulte au repos; 2 ind. adultes au-dessus de l'eau plus tard
					24/07/99	2 individus adultes en plumage nuptial, en chasse et au repos.
			Carouge	6		
					04/04/98	1 individu à midi chasse
					20/05/99	groupe de 3 individus, s'arrêtant quelques instants
					10/06/99	groupe de 4 individus, présent quelques minutes pour chasser
					26/06/99	2 individus inspectent le plan d'eau du Carouge pendant 5 minutes

- Guifette leucoptère	de passage	rare	Carouge	1	10/07/99	groupe de 3 individus, de passage au Carouge
- Guifette moustac	de passage	peu commune	Carouge	1	12/07/99	1 ind. survolant dans sa longueur le bassin du Petit Paris, sans s'arrêter
- Guifette noire	de passage	régulière	Carouge	4	06/05/99	1 individu chasse une demi-heure environ vers 20 h.
					18/05/98	groupe de 4 oiseaux s'alimentant au plan d'eau.
					18/07/98	1 oiseau en plumage d'hiver chasse durant une heure environ le soir.
					08/05/99	2 individus en chasse durant la matinée
					13/05/99	2 individus en chasse durant la matinée
					23/09/99	2 oiseaux en plumage d'hiver chassent le soir au Carouge.
<b>- Goélands</b>				<b>22</b>		
- Goéland argenté	sédentaire migrateur partiel	commun	Trévoix	1	01/11/98	1 adulte et un subadulte en vol
			Carouge	16		
				1	22/03/98	1 individu sp. harcelant des mouettes rieuses
				1	17/10/98	3 individus adultes harcelent mouettes et héron puis pêcheurs
				1	04/12/98	passage d'un individu sp.
				1	16/01/99	1 immature de 2 ou 3ème hiver harcelé par les Mouettes rieuses
				7	du 10 au 21/02/99	présences d'un adulte et de 2 immatures d'âges différents (subadulte et jeune de 2ème année)
				4	du 6 au 21/03/99	présences les 6, 10, 15 et 21 mars d'un subadulte arborant un plumage de 2ème hiver ou de 2ème été
				1	13/11/99	1 immature arrive dans la matinée et se fait houspiller par les mouettes

Les oiseaux des Bassins de Trévoix et du Carouge (91)

Goéland leucophée	sédentaire migrateur partiel	commun	Carouge	1	08/05/98	1 subadulte s'alimentant d'un poisson échoué	
Goéland brun	hivernant	régulier	St-Michel/Orge	1	17/01/99	2 adultes de race <i>grae/ssi</i> et un subadulte ensemble	
Goéland sp.			Carouge	3	29/01/99 06/02/99 20/02/99	1 immature en plumage de 1er hiver, de Leucophée ou Brun 1 immature en plumage de 1er hiver, de Leucophée ou Brun 1 immature en plumage de 1er hiver, de Leucophée ou Brun	

Annexe 7 : REPRODUCTION DU GRÈBE HUPPÉ À TRÉVOIX ET AU CAROUGE

Sites	lieux de nidification	date de construction du nid	période de couvaison	Date de naissance	Nb jeunes
Trévoix					
- 1998	1) secteur ouest nid non repéré 2) roselière de l'île 3) végétation flottante secteur est 4) branchages morts et pieux émergés		mai/juin juin juillet août	mi juin début juillet échec fin août/début septembre	6 2 2 2
- 1999	1) branches basses secteur ouest 2) branches basses secteur ouest 3) branchages morts et pieux émergés	fin février fin mai/début juin début juin	échec échec échec		11

NaturEssonne

	<p>4) roselière de l'île                      5) végétation flottante secteur est                      6) branchages morts et pieux émergés                      7) végétation flottante secteur est</p>	<p>début juillet</p>	<p>fin juin; juillet                      juillet                      juillet                      juillet</p>	<p>fin juillet                      début août                      début août                      début août</p>	<p>4                      3                      2                      2</p>	
Carouge						
- 1998	<p>1) bord grève sud grande île                      2) bord grève est grande île sous branches basses                      3) nid flottant Petit Paris                      4) bord grève est grande île sous branches basses</p>	<p>mi mars, détruit le 6 avril                      début avril, inondé mi mai                      12 mai                      fin mai</p>	<p>mai/juin                      juin/juillet</p>	<p>entre les 14. et 19 juin                      entre les 11 et 16 juillet</p>	<p>5                      3                      2</p>	
- 1999	<p>1) bord grève est grande île sous branches basses                      2) embouchure du Blutin, nid reposant sur terrain inondé                      3) bord berges sous branchages bas Petit Paris                      4) bord berges sud-ouest de la grande île                      5) bord grève sud grande île                      6) bord grève sud grande île (ponte de remplacement)</p>	<p>dès le 10 février, mais plusieurs interruptions et reconstruction d'un nouveau nid après le squattage de tortues de Floride le 27 mars</p>	<p>15 avril, abandonné sans couvaison                      21 avril                      fin avril, puis début mai                      28 avril                      8 au 12 juin</p>	<p>fin mars (2 oeufs le 30 mars)                      fin avril (3 oeufs le 1er mai)                      mai, échec                      début mai                      juin/juillet</p>	<p>27 avril                      entre les 22 et 25 mai                      ponte prédatée le 29 mai                      15 juillet</p>	<p>6                      1                      3                      2</p>

Figure 1 : Effectif hivernal 1998/1999 des canards, foulques et autres oiseaux d'eau à Trévoix

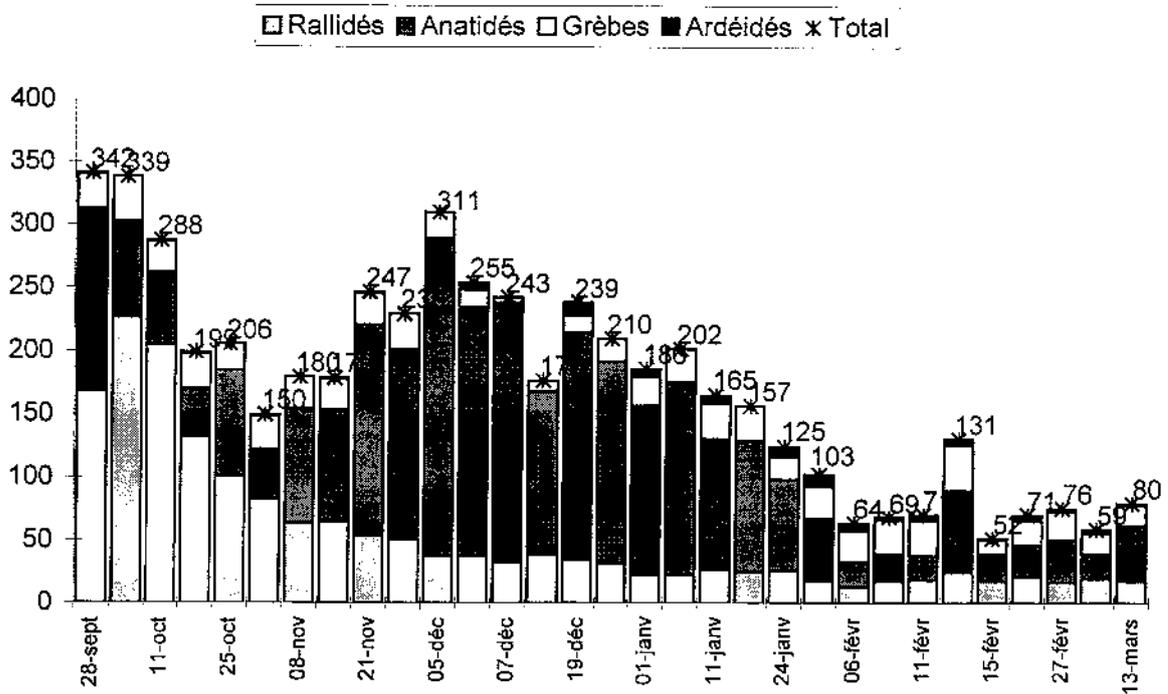
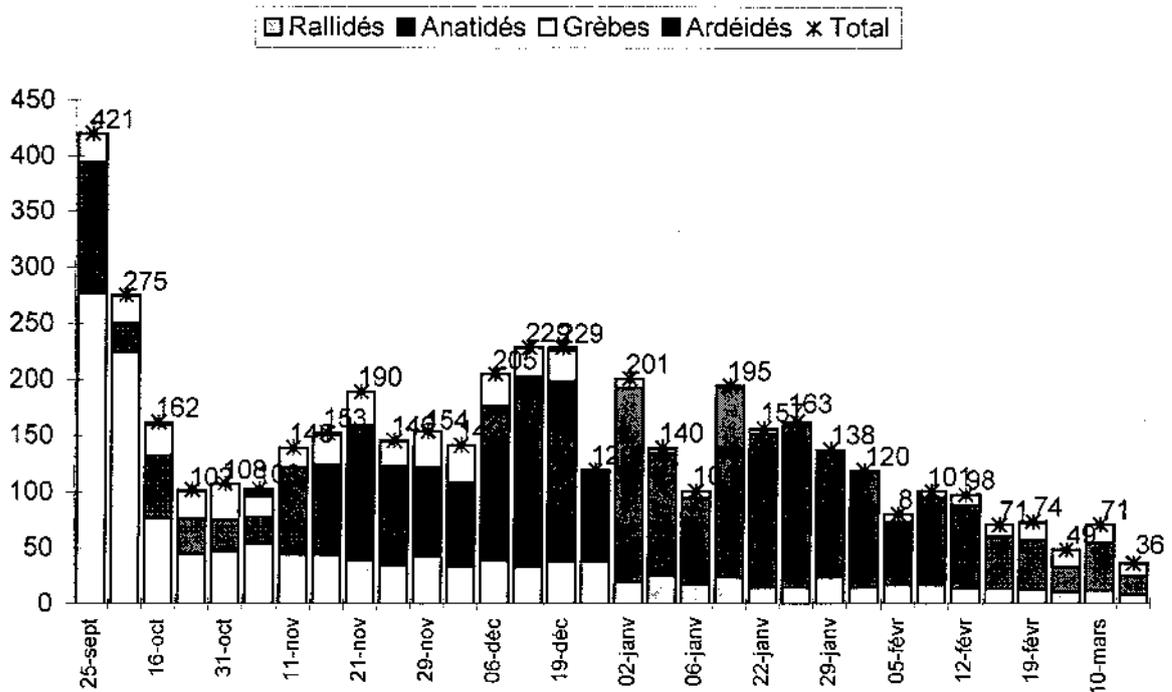


Figure 2 : Effectif hivernal 1999/2000 des canards, foulques et autres oiseaux d'eau à Trévoix





*Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne*

Siège social  
6, route de Montlhéry  
91310 Longpont-sur-Orge  
Tél : 01.69.01.50.23.  
Fax : 01.69.01.34.84.  
E.mail : [naturessonne@wanadoo.fr](mailto:naturessonne@wanadoo.fr)  
Site Internet : <http://perso.wanadoo.fr/naturessonne>

Dépôt légal : 4ème trimestre 2002